

Focus Unicongo

Passage en revue des actualités de l'Union qui, forte de ses soixante ans d'existence, reste en première ligne dans la défense des intérêts du secteur privé congolais.

Laser

Eclairages sur les prérogatives de l'Ohada, de l'OIT, analyse de l'essor des multinationales africaines et du rôle des matières premières dans les économies africaines...

Région

À la découverte des circuits d'approvisionnement du département de Brazzaville en produits agricoles.

DÉCEMBRE 2018 - N° 15

CongôEco

LE JOURNAL D'UNICONGO



Dossier

ÉDUCATION & FORMATION, FACTEURS DE DÉVELOPPEMENT

La formation initiale et tout au long de la vie sont des leviers de croissance pour les individus comme pour les entreprises. Le point sur la situation en République du Congo.



Brooks Brothers

TWO HUNDRED YEARS *of* AMERICAN STYLE

THE SHIRT THAT REVOLUTIONIZED MENSWEAR

Brooks Brothers introduced the Original Polo® Button-Down Oxford in 1900. More than a century later, it remains one of the most imitated items in fashion history. Today's version is better than ever - it's crafted from American-grown Supima® cotton.

CONTACTS UNICONGO
RELATIONS ADHÉRENTS - MEMBRES
ASSOCIÉS - ADHÉSIONS

- Relations Adhérents BZV
+242 06 814 20 44
adherentsbzbv@unicongo.org
- Relations Adhérents PNR
+242 06 929 74 65
adherentspnr@unicongo.org

RELATIONS D'AFFAIRES & PARTENARIATS - ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

- (FICHES SECTORIELLES, ÉTUDES DE MARCHÉS, MISES EN RELATIONS & RENDEZ-VOUS D'AFFAIRES) - **ÉVÉNEMENTIEL**
- Développement & Appui Recrutement
+242 06 611 10 73
developpement@unicongo.org

CONSEIL & ORIENTATION FISCALE, JURIDIQUE ET SOCIAL - DOCUMENTATION : TEXTES LÉGISLATIFS & RÉGLEMENTAIRES

- Études & Documentation
+242 06 621 56 68
documentation@unicongo.org

SERVICES DIVERS

- Règlements - Distribution Journal Congo Eco
- Administration
+242 06 841 04 07
secretariatbzbv@unicongo.org
et +242 06 629 59 06
secretariatpnr@unicongo.org

RECRUTEMENT

- Dépôt d'offres / candidatures
Site : www.emploi.cg
+242 06 611 10 73
recrutement@unicongo.org

FORMATION

- Analyse, besoins et inventaire des offres / Formation
+242 06 635 40 40
formation@unicongo.org

 Site : unicongo.org

 CHRISTIAN BARROS,
PRÉSIDENT D'UNICONGO

Chers adhérents et membres associés,
chers partenaires et lecteurs,

Avec le numéro 15 de *Congo Eco*, qui porte sur le dossier « éducation et formation professionnelle qualifiante, facteurs de développement », Unicongo maintient le cap avec son journal qui entre dans sa sixième année, en dépit des nombreuses vicissitudes bravées depuis sa création.

Le dossier de ce numéro a été choisi à dessein, la qualité du capital humain étant un facteur déterminant pour l'amélioration de la performance de l'entreprise, l'attractivité du pays aux investissements privés étrangers et son développement. En effet, que vaudraient le potentiel en ressources naturelles et les infrastructures les plus sophistiquées d'un pays en l'absence d'un capital humain de qualité ?

Ainsi, au-delà du climat des affaires et des infrastructures, les performances des entreprises en termes de compétitivité et de l'économie d'un pays en général dépendent largement de la productivité du capital humain, dont la qualité est liée à celle de son système éducatif et de formation professionnelle, sans oublier la qualité de son système de santé.

Les différentes études ont démontré le lien indéniable existant entre le niveau de l'investissement sur le capital humain et le développement remarquable des pays émergents. Consciente de ce triptyque – investissement sur le capital humain et amélioration de sa qualité, accroissement de la productivité du travail et de la compétitivité, développement –, Unicongo s'est résolument engagée comme partenaire des pouvoirs publics et des organismes d'appui au développement, dans les projets de développement de la formation professionnelle qualifiante, en vue d'améliorer l'offre en qualifications dont les entreprises ont besoin, comme le montre son implication dans les Centres d'éducation, de formation et d'apprentissage (Cefa).

Sommaire

CONGO ÉCONOMIE

CONGO Eco est une publication éditée par l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo.

PRÉSIDENT : Christian Barros
presidence@unicongo.org

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Jean-Jacques Samba
Tél. : +242 06 661 48 61
publicationjeco@unicongo.org

DIRECTION DE LA RÉDACTION :
Jean Banzouzi Malonga
Tél. : +242 05 557 02 03 /
06 985 41 79
jbmalonga@yahoo.fr

SECRETARIAT DE RÉDACTION :
Didier Bras

DIRECTION ARTISTIQUE :
Jean-Noël Dubois

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :
Jean Banzouzi Malonga, Didier Bras,
Sara Danielle, Francis de Cardorelle,
Jérémy Delegue, Joana Gomes,
Audrey Madingou, Christian Herbert
Massamba, Durlon Abiaga Ngome,
Auxence Léonard Okombi, Patrice
Passy, Jean-Jacques Samba.

PUBLICITÉ : Alizée Multi Presse
Jean-Marc Sand
jmsand33@gmail.com
Tél. : (+242) 06 663 13 90 /
05 774 14 74
(+33) 06 08 28 18 58



Focus sur Unicongo
4

Laser 6
Droit
Finance
Fiscalité

Sucess story 14
Zoom sur Saris-Congo : une production en croissance

Le coin de l'entreprise 16
Averda
Savco
Ragec

Dossier 21
L'éducation et la formation : deux clés de voûte du développement

Région 41
L'approvisionnement du département de Brazzaville en produits agricoles

Afrique 44
Financements, formation, démographie : les grands défis des systèmes éducatifs continentaux

Technologie 46
La transformation digitale
Servtec
MTN

Culture 50
Le déplacement en 1950 de l'aéroport de Brazzaville à Maya-Maya

Unicongo a tenu l'assemblée générale ordinaire de sa 60^e année d'existence



Créée en août 1958, quelques mois avant la proclamation de la République du Congo le 28 novembre 1958, Unicongo a tenu son assemblée générale ordinaire le 21 novembre 2018 à l'hôtel Pefaco Maya-Maya. 205 adhérents et membres associés y ont participé, ainsi qu'une dizaine d'invités représentant les administrations, missions diplomatiques et organismes internationaux.

JEAN-JACQUES SAMBA

Les grands moments forts de cette assemblée générale ont été la présentation du rapport moral du président de l'Union, Monsieur Christian Barros, et des rapports des fédérations ainsi que le vote sur la proposition du conseil d'administration de reconduction des bureaux des organes de l'Union pour une année, au terme des trois années de leur mandat statutaire renouvelé une fois, en l'absence de candidatures ayant des propositions de programmes.

Le président de l'Union a introduit son rapport moral en rappelant le contexte économique du Congo, très difficile depuis 2014. Sa dépression s'est poursuivie au cours de 2018, en dépit de l'amélioration significative du cours du baril de pétrole. Cette situation – qui continue de provoquer des nombreuses fermetures d'entreprises et une importante destruction d'emplois suite à la forte chute des chiffres d'affaires de 50 à 60% et parfois plus, des investissements et de la demande intérieure, avec leurs répercussions sur les ressources de l'État et de la Sécurité sociale – demeure préoccupante pour le secteur privé, tous secteurs confondus.

Outre le contexte économique très déprimé, le rapport moral de Monsieur Christian Barros a fait état de la dégradation très inquiétante de l'environnement des affaires, du fait des décisions des administrations publiques souvent prises à l'encontre des lois et règlements en vigueur, malgré les

alertes incessantes adressées au gouvernement par le conseil d'administration de l'Union. Toutefois, il a relevé la décision salubre du Premier ministre, qui a annulé par décrets les arrêtés 3556 et 532 ayant respectivement créé une taxe de 2% du chiffre d'affaires pour le simple dépôt au greffe commercial des états financiers annuels, et une kyrielle de taxes contre nature, frappant les importations et les exportations.

Le rapport moral a été conclu par la lueur de sortie de crise qui dépend essentiellement de l'aboutissement des négociations entre le Congo et le FMI, et de la solution du règlement de la dette intérieure et des réformes qui en résulteront.

Les rapports annuels des différentes fédérations, second moment fort de l'assemblée générale, ont tous confirmé qu'à des degrés divers, la situation difficile de l'économie congolaise a affecté tous les secteurs.

Le dernier moment fort de l'assemblée générale a été le vote quasiment à l'unanimité du prolongement d'un an du mandat de tous les organes de l'Union, face à la proposition d'un prolongement uniquement de trois mois. Ainsi, le bureau du conseil d'administration constitué de Christian Barros, Alphonse Missengué et Prosper Bizitou, respectivement président, vice-président et trésorier, a été reconduit pour un an, de même que tous les bureaux de fédérations et les responsables des commissions thématiques.

Une formation précieuse pour le secteur privé congolais

Une dizaine de représentants d'entreprises membres d'Unicongo ont bénéficié d'une formation sur les procédures d'accréditation au tarif préférentiel CEEAC/Cemac harmonisé les 17 et 20 octobre 2018 à Brazzaville, dans le cadre d'un atelier organisé par la CEEAC en partenariat avec la Cemac et la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies (Uneca).

JEAN-JACQUES SAMBA

Les onze membres de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC)* comptent une population d'un peu plus de 170 millions d'habitants et une diversité de richesses naturelles, mais n'échangent entre eux que 2% de leur commerce extérieur. La situation n'est guère meilleure pour les six pays membres de la Cemac avec 55 millions d'habitants, dont les échanges intra-communautaires ne représentent à peine que 3% de leur

commerce extérieur. Le faible niveau des échanges commerciaux intra-communautaires en Afrique centrale est dû à plusieurs facteurs, parmi lesquels la structure similaire de leurs économies respectives, avec une offre à l'exportation dominée par des produits de rente, annihilant toute complémentarité. À cela s'ajoute l'obstacle de l'absence d'infrastructures de transport qui enclave les pays et les multiples entraves dues à la non-application des dispositions

communautaires, qui rendent très difficiles la traversée des frontières et la circulation des marchandises d'un État à un autre de la Communauté. Par ailleurs, les produits manufacturés susceptibles d'être échangés entre les États membres sont souvent peu compétitifs et parfois inconnus au-delà des frontières du pays de production du fait de l'opacité et de l'accès difficile à l'information commerciale.

Pour favoriser le développement du commerce intra-communautaire, un certain nombre de mesures avaient été prises. Ainsi, les produits du cru essentiellement d'origine agricole ne font l'objet d'aucune taxation douanière aux frontières, à l'exception de quelques frais de formalités administratives. Hélas, la réalité est toute autre, car pour un camion de pommes de terre ou d'oignon parti du Cameroun pour le Congo, le chauffeur doit apprêter près de deux millions de francs CFA, sinon plus, à côté de son levier de vitesses, pour répondre tout le long de la route, aux « exigences financières » des fonctionnaires camerounais et congolais.

Concernant les produits manufacturés fabriqués dans les États membres, un tarif préférentiel a été mis en place pour leur exportation à destination d'autres États

membres de la communauté. L'accès à ce tarif préférentiel harmonisé appliqué par la Cemac et la CEEAC est conditionné par un agrément au label « made in Afrique centrale » déterminé par trois critères : le critère de l'entière obtention (produits entièrement obtenus dans le territoire membre des États de la Cemac et de la CEEAC) ; le critère de l'incorporation minimum de 40% des matières premières originaires des États membres de la communauté ; le critère de la valeur ajoutée d'au moins 30% de la valeur sortie usine hors taxes du produit industriel concerné, ensuite l'agrément au tarif préférentiel. Ce tarif s'appliquera par la réduction progressive du taux du droit de douane en vigueur dans la zone CEEAC. Excepté le sucre de Saris-Congo, aucun autre produit manufacturé congolais n'est exporté en zone Cemac ou CEEAC, d'où l'intérêt de cet atelier de formation du secteur privé, qui a également été suivi par les représentants de certaines administrations et de la commission nationale d'agrément des produits industriels au tarif préférentiel harmonisé.

* Congo, RDC, Cameroun, RCA, Gabon, Tchad, Guinée Equatoriale, Sao Tomé-et-Principe, Angola, Rwanda, Burundi.

Quatrième édition du Forum de l'entrepreneuriat



À l'initiative de la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers et en partenariat avec l'Association Pointe-Noire industrielle (Apni) et l'Institut européen de coopération et de développement, la quatrième édition du Forum de l'entrepreneuriat s'est tenue le 28 septembre 2018 à Pointe-Noire.

Cette journée a été marquée par des conférences-débats et rencontres B to B sur le thème : « Les enjeux de la transformation agroalimentaire », dans le but de sensibiliser la population, d'améliorer les connaissances des entreprises sur le management de la production, de renforcer la maîtrise du processus de transformation et de les informer sur les exigences relatives à l'emballage. Ce fut aussi l'occasion de rencontres et d'échanges entre les différents porteurs de projets.

Comme chaque année, Unicongo était présente tout au long de cette journée via l'animation d'un stand.

JOANA GOMES

Réunion de concertation du secteur privé

Conscients de la nécessité de se regrouper, de conjuguer les efforts et de proposer des pistes de solutions aux pouvoirs publics face au contexte économique très difficile du Congo, à l'initiative d'Unicongo, les syndicats patronaux, les associations du secteur privé et la Chambre de commerce d'industrie, d'agriculture et des métiers de Pointe-Noire ont tenu une réunion de concertation le 25 septembre 2018.

Outre l'état des lieux de la situation économique générale du pays, les problèmes suivants, préoccupant le secteur privé, ont été examinés : la multiplicité et superposition des contrôles ; l'absence de textes d'application des lois et le recours abusif aux notes circulaires et notes de service ; l'instabilité du cadre juridique et institutionnel ; la dette publique et à la parafiscalité illégale. Les solutions de relance de l'activité économique des entreprises ont également été évoquées. Au terme de cette rencontre qui a eu lieu simultanément à Pointe-Noire et Brazzaville par visioconférence, un mémorandum a été adopté pour être transmis au gouvernement. D'autres rencontres seront organisées pour suivre l'évolution de la situation.

JOANA GOMES

Ste Regal
PARK N SHOP
LE PLAISIR DE VOUS SERVIR!

Ste Regal - PARK N SHOP

Av Jacques Opangault (Face agence Crédit du Congo) Centre ville Pointe-Noire,

T : + 242 05 720 99 07 / + 242 22 294 45 00

Av Colbert William Guynet, Centre ville - Brazzaville, T : + 242 28 116 46, Email : regalbzv@regal-congo.com

Heures d'ouverture : Lundi à Samedi (8h30 - 20h) et Dimanche (8h30 -13h)

L'Ohada en voie d'élargir son champ à l'affacturage

La 46^e session du Conseil des ministres de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada) organisée le 14 juin 2018 à Libreville concernait, entre autres points à l'ordre du jour, le projet d'élaboration d'un Acte uniforme relatif à l'affacturage, auquel sera étroitement associée la Banque des États d'Afrique centrale (BEAC).

JEAN-JACQUES SAMBA

Depuis sa création, l'Ohada a adopté dix actes uniformes, dont les tout premiers sont ceux relatifs au droit commercial général, aux sûretés, et aux sociétés commerciales et groupement d'intérêt économique, le tout dernier étant l'acte uniforme relatif à la médiation. Dans la foulée de la révision du Traité le 17 octobre 2008 à Québec, les actes uniformes relatifs aux sûretés, au droit commercial général, au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, au droit comptable et à l'information financière et à l'arbitrage ont été tour à tour révisés.

L'affacturage sera la nouvelle matière du droit Ohada, dont le processus d'élaboration de l'avant-projet d'acte uniforme a été l'un des points à l'ordre du jour de la 46^e session du Conseil des ministres de l'Ohada, tenue le 14 juin 2018 à Libreville.

Cet avant-projet d'acte uniforme aura certainement la chance d'être adopté plus facilement que celui relatif au droit du travail, pour lequel l'avant-projet initié à Libreville en 2004 avec l'appui du BIT, et élaboré à Douala au Cameroun le 24 novembre 2006, attend depuis douze ans d'être adopté. En effet, la rédaction de l'acte uniforme relatif au droit du travail s'est avérée plus délicate que celle des autres actes du fait de la contrainte de trouver des compromis entre les positions souvent tranchées des États, des organisations syndicales des travailleurs et des organisations professionnelles ou syndicales d'employeurs, sur des questions liées au contexte social souvent profondément différent d'un État-partie à un autre.

La difficulté de l'aboutissement de l'avant-projet de cet acte uniforme est également due à la nécessité de l'adaptation permanente aux évolutions de ce droit éminemment social, qui renverraient inévitablement les modalités d'application, aux législations nationales, ou aux conventions collectives des secteurs et accords professionnels nationaux, ce qui mettrait à mal le principe fondamental de l'uniformité des actes de l'Ohada. Même si l'article 2 du Traité de l'Ohada

inclut le droit du travail dans les matières susceptibles de faire l'objet d'un acte uniforme, il n'en demeure pas moins que des réticences persistent sur l'uniformisation d'un droit applicable à des contextes sociaux nationaux spécifiques dans les dix-sept États parties.

Que signifie l'affacturage ?

L'affacturage (ou *factoring* en anglais) est une convention par laquelle une entreprise cède ses créances ou factures contre paiement immédiat à une société financière appelée affactureur ou factor, qui se charge de les présenter au recouvrement à l'échéance, auprès des débiteurs. Avant le paiement, le factor procède à l'analyse de la situation financière de l'entreprise cédante et étudie les risques liés à chaque créance pour ne retenir que celles qui présentent le moins de risques. Le factor prélève sur le montant des créances reçues une commission d'affacturage qui rémunère le service de recouvrement, une commission de financement qui rémunère l'avance sur la trésorerie accordée à l'entreprise cédante et une participation à un fonds de garantie, pour la couverture des risques d'impayés.

Les avantages de l'affacturage

L'affacturage permet à l'entreprise qui cède ses créances d'obtenir un financement anticipé auprès de l'affactureur, qui est un établissement de crédit spécialisé assurant la gestion et le recouvrement des créances. Pour le cédant, c'est un procédé d'externalisation de tâches administratives de gestion et de recouvrement des créances, mais également d'assurance contre les impayés et de financement à court terme.

L'affactureur ne peut recevoir, gérer et préfinancer que les créances des entreprises sur d'autres entreprises, ce qui exclut les créances des entreprises sur les particuliers.

Les prestations de l'affactureur

Il gère pour le compte de son client, le cédant, l'enregistrement des factures, la

relance des débiteurs en cas de retard de paiement. Il assure les encaissements à l'échéance et le service contentieux en cas de non-paiement. Il s'agit d'un service de cession de créances.

L'affactureur avance également le montant des créances dès leur présentation par le client, en déduction des commissions. Il accorde ainsi un crédit à très brève échéance au cédant, correspondant au délai de paiement accordé au débiteur et supporte les risques d'impayés, couverts par un fonds de garantie.

Le rôle du courtier en affacturage

Il est un intermédiaire entre le factor et l'entreprise qui souhaite souscrire à un contrat d'affacturage. Le courtier en affac-

turage permet à l'entreprise qui cède ses créances d'économiser du temps dans le choix de son factor, sachant que le factor est en principe spécialisé dans un secteur d'activité, pour une typologie d'entreprises et même pour une taille d'entreprises. Il permet également à l'entreprise d'obtenir auprès du factor des conditions financières optimales dans son contrat d'affacturage et d'être accompagné tout au long de la durée dudit contrat.

L'affacturage est ainsi un nouveau procédé de gestion des créances et de financement de la trésorerie que les entreprises congolaises découvriront à l'entrée en vigueur de l'acte uniforme qui, pour le moment, est au stade de l'élaboration de l'avant-projet.

Les conventions de l'Organisation internationale du travail et la Déclaration de 1998 sur les principes et droits fondamentaux au travail

L'Organisation internationale du travail (OIT) est la plus ancienne agence spécialisée du système des Nations unies. Elle a été créée en 1919 sous l'égide du Traité de Versailles, qui a mis fin à la Première Guerre mondiale, en même temps que la Société des nations (SDN), précurseur de l'Organisation des Nations unies (ONU) instituée plus tard, le 24 octobre 1945, date de ratification par un certain nombre de pays de la Charte dite des Nations unies. La mission de l'OIT est d'améliorer l'accès des hommes et des femmes à un travail décent et productif, dans des conditions de liberté, d'équité et de justice sociale, de sécurité et de dignité humaine.

JEAN-JACQUES SAMBA



LOIT est une organisation tripartite, unique en son genre, dont les organes exécutifs sont composés des mandants, représentant les gouvernements, les employeurs et les travailleurs. Elle organise chaque année, en mai et juin, la Conférence internationale du travail (CIT) à Genève.

Les mandants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs, élaborent les normes internationales du travail qui sont des instruments juridiques, définissant les principes et les droits minima au travail. Il s'agit de conventions, qui sont des traités internationaux juridiquement contraignants que les États membres, au

nombre actuellement de 187, peuvent ratifier, ou de recommandations servant de principes directeurs, ayant un caractère non contraignant. La convention énonce les principes fondamentaux qui doivent être appliqués par les États qui l'ont ratifiée, tandis que la recommandation correspondante complète la convention en proposant des principes directeurs plus précis sur la

façon dont cette convention pourrait être appliquée. Parallèlement, le protocole soumis également à la ratification des États membres a un caractère contraignant et vise à renforcer les conventions en vigueur. Il existe actuellement à l'OIT 189 conventions, 6 protocoles et 205 recommandations, dont certaines remontent de la création de cette organisation.

Des conventions fondamentales

Le conseil d'administration du Bureau international du travail, en abrégé BIT (secrétariat permanent de l'Organisation internationale du travail servant de quartier général à l'ensemble des activités de l'organisation), a qualifié de « fondamentales » huit conventions qui sont consacrées à des questions se rapportant aux principes et aux droits

BRÈVES ÉCO

Des réformes en hausse

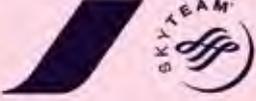
L'édition 2019 du rapport Doing Business, publiée comme chaque année par la Banque mondiale, souligne la tendance réformiste qui caractérise les économies africaines depuis ces dernières années. Ce document qui, globalement, mesure l'environnement des affaires dans 190 pays du monde, met en exergue les 319 réformes adoptées par les pays africains dans ce sens. Selon le rapport, près de 40 économies du continent ont en effet « mené à bien 107 réformes destinées à faciliter les affaires pour les PME », contre 83 l'année précédente. Dans ce contexte, le Rwanda fait toujours figure de « bon élève » avec notamment l'adoption, dans le cadre des transferts de propriété, de nouveaux mécanismes de règlement des différents fonciers facilitant l'enregistrement des biens, ou encore la nouvelle loi sur l'insolvabilité qui a pour effet d'améliorer l'accès au crédit.

Des gouvernances évaluées

Autre rapport, l'Indice Ibrahim de la gouvernance africaine (IIAG), publié par la Fondation Mo Ibrahim, évalue quant à lui la qualité de la gouvernance pour chaque pays africain. Selon les auteurs de cette étude, « le niveau de gouvernance global maintient une tendance moyenne à l'amélioration au cours de la décennie écoulée, et environ trois citoyens du continent sur quatre vivaient en 2017 dans un pays où la gouvernance s'est améliorée ». Une centaine de critères sont pris en compte pour mesurer ces niveaux de bonne gouvernance à partir de quatre grandes catégories : sécurité et état de droit ; participation et droits de l'homme ; développement économique durable ; développement humain. Selon l'IIAG, sur les dix dernières années, c'est la Côte d'Ivoire qui a signé la plus importante progression en termes de qualité de gouvernance.

Les Héroïnes à l'honneur

L'entreprenariat reste marqué par la prédominance de la gent masculine ; pourtant de plus en plus de femmes créent leur entreprise en Afrique. C'est pour les soutenir et les promouvoir que le forum « Les Héroïnes », initié par le groupe Jeune Afrique, a été créé à Dakar en 2017. La seconde édition s'est déroulée le 17 novembre dernier dans la capitale sénégalaise avec au menu des séances de formation, conférences, débats et de networking pour valoriser le leadership féminin. L'occasion aussi d'étoffer de précieuses logiques de réseau pour les entrepreneuses. À noter que cette initiative a également été déclinée à Abidjan en septembre dernier.

AIRFRANCE  SKYTEAM

FRANCE IS IN THE AIR

SHOPPING ROYAL À PARIS
BIENVENUE À PARIS-CHARLES DE GAULLE

AIRFRANCE KLM **WWW.AIRFRANCE.CG**

fondamentaux au travail: La liberté syndicale et la reconnaissance effective du droit de négociation collective, l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire, l'abolition effective du travail des enfants et l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession. Ces principes sont également énoncés dans la Déclaration de l'OIT de 1998 relative aux principes et droits fondamentaux au travail.

Ces conventions fondamentales sont : la convention n° 29 sur le travail forcé de 1930 ; la convention n° 87 sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical de 1948 ; la convention n° 98 sur le droit d'organisation et de négociation collective de 1949 ; la convention n° 100 sur l'égalité de rémunération de 1951 ; la convention n° 105 sur l'abolition du travail forcé de 1957 ; la convention n° 111 concernant la discrimination en matière d'emploi et de profession de 1958 ; la convention n° 138 sur l'âge minimum de 1973 ; la convention n° 182 sur les pires formes de travail des enfants de 1999.

La République du Congo a ratifié toutes les conventions fondamentales de l'OIT entre 1960 et 2002.



Paradoxe des matières premières : malédiction et utopie !

Louées pour leur apport à l'industrie, les matières premières sont souvent rendues responsables de désordres géopolitiques et économiques observés ici ou là. Cette accusation est-elle justifiée ?

FRANCIS DE CARDORELLE, ANALYSTE

Il est un mot que l'on associe volontiers aux matières premières : celui de malédiction. Une malédiction des matières premières qui planerait sur tous ces pays qui ont choisi de faire de l'exploitation du sous-sol national une priorité et qui pèserait, tôt ou tard, sur leur croissance et, plus encore, sur leur développement économique. Rythmées par le flux et reflux du prix de matières premières, les politiques budgétaires ne disposeraient notamment pas de la stabilité nécessaire pour que des dépenses d'investissements productifs, sociaux et environnementaux soient engagées alors que l'on sait qu'elles sont indispensables au déclenchement des mécanismes d'une croissance endogène et d'un développement durable. Une malé-

diction qui, en définitive, résonne comme une funeste promesse que les meilleurs lendemains ne surviendront pas. L'Afrique subsaharienne est entrée dans le XXI^e siècle avec une population de 670 millions d'individus. D'ici 2025, le continent comptera 1,2 milliard d'habitants : un chiffre qui s'élèvera à 2 milliards d'ici 2050. La démographie revêt une grande importance. Dotée de compétences et d'opportunités, la jeunesse africaine pourrait devenir une force de changement puissante et positive. Si la chance de réaliser leur potentiel leur est refusée, les enfants qui naissent aujourd'hui formeront une génération perdue. Une bonne gestion de la richesse en ressources naturelles peut permettre de sortir des millions





EQUAJET

Fly safe on time

Le service Vols à la demande d'Equajet met à votre disposition une flotte d'avions performante adaptée à tout type de déplacement.








Contacts : www.equajet.com
commercial@equajet.com - +242 06 511 79 32



Fiers d'être à votre service

Chaque jour, plus de deux mille agents congolais dévoués et passionnés se réveillent avant le lever du soleil.

Tous les jours, à l'aube, ils font tourner les moteurs de plus de 150 véhicules Averda.

Tout au long de la journée, ils nettoient, collectent, et protègent notre environnement.

Leur objectif ?

Faire de Brazzaville et Pointe-Noire des villes plus propres, plus saines où il fait bon vivre, travailler et profiter de la vie.

**Averda à votre service
jour après jour**

d'Africains de la pauvreté sur les dix prochaines années, tout en donnant de l'espoir aux générations futures.

Les pessimistes prévoient qu'à mesure que les revenus générés par les industries extractives augmenteront, la qualité de la gouvernance va inéluctablement s'affaiblir, réduisant la compétitivité économique et laissant les pauvres sur le bord du chemin. Cette réflexion s'appuie sur une longue histoire peu glorieuse au cours

de laquelle les richesses naturelles de l'Afrique ont financé les monuments de l'ère coloniale en Europe, les immenses fortunes privées de dirigeants arrivés au pouvoir après l'indépendance, ainsi que de nombreuses guerres civiles. Dans le même temps, les progrès du développement humain ont été bien moins visibles, et la plupart des économies riches en ressources naturelles se sont retrouvées piégées dans des cycles en dents de scie accompagnés d'épisodes d'endettement

insoutenables. Pour ceux qui pensent que les actions passées orientent les résultats futurs, l'intégration croissante de l'Afrique dans les marchés mondiaux des ressources naturelles laisse présager un scénario peu encourageant.

Nous ne partageons pas cette pensée. Loin d'être otages d'une malédiction des ressources naturelles incurable, la génération de leaders politiques actuelle a l'opportunité de tirer parti des richesses naturelles pour favoriser le changement en matière de développement humain.

Matières premières, une malédiction : une affirmation sujette à caution...

Il y a, convenons-en, quelque chose de fondamentalement gênant dans cette affirmation. Non qu'elle n'ait pas de solides soubassements théoriques ou d'abondantes preuves empiriques. Les exemples, dans l'actualité ou dans l'histoire, qui témoignent de sa portée sont en effet nombreux. Elle apparaît certes bien large pour qualifier avec précision la réalité de pays dont les matières premières exportées, les structures économiques, les institutions politiques et les trajectoires historiques ne sont, en définitive, guère comparables. Les mécanismes qui la sous-tendent, du fameux « syndrome hollandais » à la corruption et à la captation de la rente, sont, eux aussi, particulièrement hétérogènes.

Des erreurs de politiques économiques se confondent de déviations politiques pour faire de cette malédiction des matières premières une notion souvent « fourre-tout » que l'on utilise à l'envi. L'essentiel du problème n'est cependant pas là. Ou pas uniquement. Ce qui interpelle, c'est que cette notion soit désormais érigée en quasi-fatalité. Le risque qu'une stratégie de croissance fondée sur les matières premières échoue est omniprésent, bien sûr, mais n'y aurait-il que si peu de place à l'action politique ou aux mesures économiques pour combattre cette supposée malédiction ? On ne peut s'y résoudre.

Le prix Nobel d'économie Joseph Stiglitz l'écrivait en 2004 : « L'abondance de ressources naturelles peut et doit être une bénédiction et non une malédiction. Nous savons ce qu'il faut faire. Il ne manque plus que la volonté politique pour y parvenir. »

Mais de quelle volonté politique parlons-nous ?

Celle des décideurs nationaux, assurément, car ils sont souvent à l'origine de cette incapacité à transformer des richesses minérales en outils de développement aux bénéfices des populations. Ils sont aussi ceux qui, dans une approche positive, sont en devoir d'engager non seulement les mesures de lutte contre les déséquilibres macro-économiques que favorise l'exportation des ressources naturelles, mais aussi, idéalement, les politiques permettant d'accroître la diversification économique du pays et donc son émergence ou, pour le moins, sa résilience.

Des fonds souverains de stabilisation (cas de la Norvège) ou de diversification aux politiques de « contenu local » en passant par la refonte des Codes miniers : les stratégies et outils sont connus mais leur mise en œuvre particulièrement ardue. Il faut, en effet, du courage politique pour capitaliser une fraction de la rente minière, gazière ou pétrolière et en attendre des bénéfices uniquement à long terme ou pour mettre en œuvre des mesures parfois impopulaires permettant de préserver la compétitivité des secteurs manufacturiers. Il faut également une vision stratégique pour s'assurer de l'attractivité de la nation auprès des groupes

ragec

NOTRE QUALITÉ, VOTRE BIEN-ÊTRE!

Fièrement certifié

ISO 9001 - 2015
BUREAU VERITAS
Certification
CG 2100891

Cristal **Vita** **Perla** **TAMPICO** **aktor** **PLANET** **Le Tank** **Le CAP** **La PET**

tel:(+242) 055 38 10 10 tel:(+242) 066 48 10 10 mail: info@ragec.net web: www.ragec.net ragecsa

miniers et pétroliers internationaux mais également des bailleurs de fonds tout en garantissant que les bénéfices tirés de l'exploitation du patrimoine géologique national profitent au plus grand nombre. Il s'agit, en réalité, d'un chemin sur une ligne de crête où la chance a, probablement, aussi un rôle à jouer.

Une responsabilité pas seulement à la charge des décideurs nationaux

On ne saurait néanmoins laisser à penser que la responsabilité des maux qui touchent de manière récurrente les pays producteurs incombe aux seuls dirigeants nationaux. La plupart des matières premières sont échangées sur des marchés internationaux où les intensités concurrentielles sont extrêmes et où la fixation des prix échappe très largement au pouvoir des pays producteurs. Se référer à la « malédiction » des matières premières, c'est pourtant faire de leur exportation un problème national par essence, sans réelle référence à la longue chaîne des intervenants qui les mèneront sur les marchés de consommation. C'est aussi oublier que la variabilité des marchés de matières premières est bien l'affaire de tous au travers de ses conséquences économiques, politiques, géopolitiques et sociétales. C'est aussi taire une utopie fondamentale : celle de la stabilisation des marchés. Ainsi, s'il nous faut constater une éventuelle absence de volonté politique, c'est aussi

et surtout à l'échelle internationale qu'il convient de le faire. De la vision minière africaine à l'initiative pour la transparence des industries extractives, il ne fait aucun doute que des actions d'envergure ont été entreprises. Mais suffisent-elles vraiment ? On opposera à cette argumentation que les règles du commerce international et la prévalence des marchés financiers de produits dérivés dans les mécanismes de formation du prix des « commodités » rendent parfaitement illusoire toute velléité de contrôle. On se rappellera, par ailleurs, que les accords internationaux de produits mis en œuvre dans les années soixante et soixante-dix ont, pour la plupart, échoué et que les remèdes furent, pour certains pays, pires que les maux.

Cependant, le milieu de la gouvernance des ressources est en train de changer. Des partenariats internationaux tels que l'Initiative de transparence des industries extractives (ITIE) ont contribué à créer une nouvelle culture d'ouverture. Les gouvernements rendent publics les contrats concernant le pétrole et les minerais. Nombre de grandes compagnies minières ont renforcé leurs normes de transparence et de responsabilité et elles évaluent avec davantage de rigueur les conséquences sociales et environnementales de leurs investissements.

Une bonne gestion de la richesse en ressources naturelles peut permettre de sortir des millions d'Africains de la pauvreté sur les dix prochaines années.

Fondamentalement, il existe un mouvement dynamique et grandissant de la société civile au niveau national et international qui exige des gouvernements et des entreprises qu'ils rendent des comptes. Mais le bien-être des nations ne se mesure pas seulement à l'aune de la croissance. Ce qui importe pour les Africains, c'est le rythme auquel les nouvelles richesses tirées des ressources font baisser la pauvreté et multiplient les opportunités. Les gouvernements de tout le continent ont accordé trop peu d'attention à cette question. Il faut se réjouir de la réduction de la pauvreté enregistrée ces dix dernières années. Toutefois, les pays riches en ressources ont vu leurs niveaux de pauvreté baisser moins vite que prévu au regard de leurs performances de croissance économique. Motif : dans nombre de pays, les « pauvres » ont vu leur part de revenu reculer. La montée des inégalités ralentit l'allure à laquelle la croissance réduit la pauvreté. Au Congo, le taux de pauvreté est passé de 51% en 2005 à 35% en 2015 ⁽¹⁾.

Cet optimisme prudent ne doit pas être interprété comme une adhésion à l'exubérance qui s'est emparée de certains milieux. Bien trop souvent, l'Afrique est présentée comme un nouvel eldorado dans l'économie mondiale : une plate-forme

dynamique de création de richesses tirées des ressources naturelles et d'opportunités d'investissement. Le message sous-jacent est qu'une autre décennie de croissance alimentée par les industries extractives va automatiquement sortir les pays et les populations du piège de la pauvreté. Ce message est erroné. Si les dix prochaines années ressemblent aux dix dernières, il est indéniable que l'Afrique connaîtra des gains impressionnants en produit intérieur brut (PIB) et en exportations.

Il n'est ni souhaitable ni pertinent d'agir directement sur le prix des matières premières ou d'envisager de réguler leurs marchés par les volumes. Car, en économie de libres échanges, c'est le « marché » qui régule les prix et non à l'interventionnisme des Etats ou des cartels qui, *in fine*, tendent plus tôt à déréguler le « marché »... Cela signifie-t-il pour autant que tout effort visant à améliorer le fonctionnement des filières de matières premières, par une plus grande diffusion de l'information sur le niveau des stocks officiels ou privés, par une stabilisation des anticipations ou par une plus grande coordination entre l'offre et la demande, soit nécessairement voué à l'échec ? Nul ne le sait et il appartient aux organisations internationales d'ouvrir, de nouveau, ce chantier afin que cette utopie revive pour un temps et qu'une réponse puisse enfin être trouvée.

(1) Rapport Banque mondiale, 2017.

Heures d'ouverture
Lundi à Samedi : 8h-13h / 15h-19h
Dimanche : 9h-13h



TOUT CE QU'IL VOUS FAUT, SE TROUVE CHEZ NOUS



OCEAN
Faites confiance!



Pointe Noire : BP 4845, Avenue Charles de Gaulle (en face de PARK N SHOP) Tél. : +242 22 294 02 70 / 05 573 15 75
Ligne 1 Grand Marche Tél. : +242 05 520 01 94 E-Mail : supersonic_pnr@yahoo.fr
Brazzaville : BP 1107, Avenue Orsy (en face de PARK N SHOP) Tél. : +242 22 281 37 80 / 05 318 00 00
Avenue Amilcar Cabral (à côté d'Air France) Tél. : +242 22 281 37 80 / 05 527 17 99 E-Mail : supersonic_bzv@yahoo.fr

Les multinationales africaines, une réalité de plus en plus vivante



Il y a quelques décennies, lorsqu'on parlait d'entreprises multinationales en Afrique, on pensait systématiquement à Coca-Cola, Nestlé, General Motors, Toyota, Total, Shell, Lafarge, Fiat, Samsung et autres. La caractéristique générale de toutes ces entreprises, c'est leur grande taille mais également leurs activités qui s'étendent sur plusieurs pays de différents continents. Aujourd'hui, des nouvelles entreprises récemment nées en Afrique émergent et déploient patiemment leurs activités dans des nombreux pays du continent, et même hors de celui-ci.

JEAN-JACQUES SAMBA

Du point de vue conceptuel, différents critères sont utilisés pour définir une entreprise multinationale. Généralement, la multinationale est définie comme une entreprise qui exerce ses activités dans des pays autres que son pays d'origine, grâce aux filiales dont elle détient le capital totalement ou en partie. L'article 179 de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique dispose que la filiale est une société dont plus de 50% du capital est détenu par une autre société, qui est appelée société-mère. La filiale se distingue d'une part de la succursale, qui n'est qu'un établissement secondaire jouissant d'une autonomie de gestion mais sans personnalité juridique propre, et d'autre part du bureau de représentation ou de liaison.

De quels pays sont originaires les multinationales africaines ?

L'Afrique du Sud arrive en tête des pays africains ayant le plus grand nombre de multinationales reconnues sur le plan mondial, suivie du Nigéria, du Maroc et de l'Égypte. Les multinationales les plus connues sont MTN (Afrique du Sud) dans le secteur de la téléphonie mobile, créée en 1994 et présente dans 21 autres pays parmi lesquels 16 d'Afrique ; Dangote (Nigéria) dans la cimenterie, appartenant à Aliko Dangote, homme le plus riche du continent, ou encore Attijariwafa Bank, Banque Centrale Populaire, BMCE Bank du Maroc.

Leur expansion sur le continent

Bien que n'ayant pas toutes le volume requis en termes de chiffre d'affaires, de capital social et d'investissements pour figurer dans le classement des grandes multinationales du monde, plusieurs sociétés africaines exercent leurs activités dans différents pays du continent autres que leur pays d'origine ; elles répondent ainsi au critère fondamental des multinationales. Ces sociétés ont été créées ces dernières années par une nouvelle vague d'investisseurs africains charismatiques. Ainsi, on peut citer NSIA (Côte d'Ivoire) créée en 1995 et présente aujourd'hui au Bénin, au Sénégal, au Gabon, au Congo, au Togo, au Cameroun, en Guinée-Bissau, en Guinée, au Mali, au Ghana et au Nigéria ; Saham Assurance (Maroc) présente dans 16 pays africains ; Ecobank créée au Togo en 1989 par un ensemble d'institutions ouest-africaines et présente dans 24 pays africains ; United Bank for Africa (UBA) du Nigéria implantée dans 19 pays africains, mais également au Royaume Uni, en France et aux États Unis ; Sunu Assurances (Côte d'Ivoire) présente dans 11 pays africains ; Cimaf le cimentier du Maroc implanté dans 14 pays africains ; le Groupe Azalai Hotel (Mali), créé en 1993 et implanté dans 8 pays de l'Afrique de l'Ouest ; Afriland First Bank (Cameroun) créée en 1987 et présente dans 10 pays africains mais également hors du continent.

Très diversifié au Cameroun dans des nombreux secteurs économiques, le groupe Fober créé par Monsieur Bernard Fokou dans les années 1980 est présent dans cinq autres pays d'Afrique centrale, en Angola, au Congo, au Gabon, en RCA et au Tchad. Certaines sociétés qui ont essaimé dans des nombreux pays africains sont en fait

des filiales de multinationales non africaines. C'est le cas de Moov, opérateur de téléphonie mobile et filiale du réseau international d'Arabie saoudite qui opère dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et du centre. De son côté, Airtel Africa est une société de télécommunication filiale de l'entreprise indienne Bharti Airtel qui a racheté en avril 2010 les filiales africaines du koweïtien Zain. Onomo Hôtels appartient pour sa part au groupe Onomo International, créé en 2009 à Paris avec une présence dans 9 pays africains, dont les tout premiers hôtels en Afrique sont ceux de Dakar, Abidjan et Libreville sur un total de neuf établissements.

Quels sont les secteurs d'activité concernés ?

Les multinationales sud-africaines, qui sont les plus nombreuses du continent, avec une envergure internationale, opèrent dans la banque, la finance et l'investissement, les mines, les télécoms, l'industrie pharmaceutique, l'énergie, le transport et la distribution. Les multinationales du reste du continent opèrent essentiellement dans la banque, les assurances, la cimenterie et l'hôtellerie, sans oublier le secteur pétrolier avec les deux puissantes sociétés publiques du pétrole, à savoir la Société nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures (Sonatrach) d'Algérie et Sonangol d'Angola.

**Particulier ou professionnel...
Vous avez un projet
immobilier ?**





GESTRIM OCÉAN,
LEADER DE L'IMMOBILIER
DEPUIS PLUS DE 10 ANS,
EST À VOTRE DISPOSITION POUR
VOUS CONSEILLER ET VOUS ASSISTER
AVEC PROFESSIONNALISME.

Avec vous, avant, pendant et après votre projet immobilier
Nous assurons pour vous la gestion commerciale, administrative, comptable et technique de votre patrimoine immobilier.
UN SEUL INTERLOCUTEUR POUR MIEUX VOUS CONNAITRE
DES CONSEILS TECHNIQUES ET JURIDIQUES
UNE PARFAITE CONNAISSANCE DU MARCHÉ

PNR : 9, avenue de Bolobo
22 294 18 75 contact_pnr@gestrimocean.com
BZV : 2, avenue William Guinet
06 639 68 83 contact_bzv@gestrimocean.com
www.gestrim-ocean.com

VENDE
LOUER
OU ENCORE
FAIRE GERER
VOTRE BIEN SÉRÈNEMENT

Un impact sur le développement et l'intégration du continent

Les multinationales africaines ont un grand rôle à jouer pour l'intégration du continent, dont le commerce interne ne porte que sur quelques produits et ne dépasse pas les 15%, contre 19% en Amérique latine, 51% en Asie, 54% en Amérique du Nord et 70% en Europe. Elles contribuent à la circulation des capitaux entre les pays africains par le billet des sociétés-mères et de leurs filiales, des compétences souvent rares dans certains pays africains dépourvus de système de formation efficient, mais également des marchandises, dont les entreprises de production et de distribution appartiennent aux mêmes groupes. Pour jouer pleinement leur rôle, les multinationales africaines ont besoin de s'adosser sur les mesures indispensables que doivent prendre les dirigeants politiques africains. Ceci s'est notamment traduit par la création de la Zone de libre-échange

continentale (ZLEC) le 21 mars 2018 à Kigali, à savoir la libre circulation des biens par la réduction ou la suppression des barrières tarifaires et non tarifaires, ainsi que la déréglementation du commerce transfrontalier des services à travers l'Afrique.

De l'importance du dialogue public-privé

L'initiative AfroChampions, basée à Accra au Ghana, est aussi une grande première pour le continent. Lancée par l'ancien président sud-africain Thabo Mbeki, Olusegun Obasanjo, ancien président du Nigéria, et le milliardaire Aliko Dangote, elle constitue une plateforme d'échanges regroupant des chefs de grandes entreprises africaines et des personnalités politiques du continent. Au cours de sa réunion d'octobre 2017 organisée à Lagos, en présence du commissaire de l'UA en charge du Commerce et de l'Industrie, plusieurs

multinationales africaines provenant de treize pays du continent, se sont engagées à promouvoir l'intégration économique du continent par l'émergence d'entreprises championnes en Afrique, la transformation économique et le développement des pays africains. À cette occasion, les dirigeants des multinationales africaines ont reconnu comme première responsabilité d'assurer des perspectives et des emplois à la jeunesse du continent. Pour ce faire, ils doivent s'appuyer sur la zone de libre-échange africaine, pour créer de chaînes de valeur régionales, intégrant les PME et développant de nouvelles compétences dans les pays. Ainsi, la Charte des AfroChampions est un engagement des multinationales africaines pour mieux investir en Afrique, dans des projets à fort impact économique et social, grâce notamment, à un dialogue public-privé fécond.

BRÈVES ÉCO Alibaba étend sa caverne

Le géant chinois de la grande distribution numérique vient d'installer sa plateforme d'e-commerce au Rwanda, la seconde en dehors de ses frontières après celle implantée en Malaisie. Si l'accord conclu avec Kigali se veut gagnant-gagnant – permettant notamment aux PME rwandaises de vendre leurs produits, notamment, à des consommateurs chinois via ces places de marché en ligne – l'avènement de ce hub commercial est aussi l'opportunité pour Jack Ma, le PDG d'Alibaba, d'investir avec force le marché africain.

Nouvelle venue dans le ciel africain

On lui souhaite un destin différent des deux précédentes compagnies nationales qui avaient fait faillite. Tchadia Airlines, avec l'Etat tchadien comme actionnaire majoritaire et Ethiopian Airlines comme partenaire, a effectué son vol inaugural le 1er octobre dernier. Elle est vouée à assurer des liaisons intérieures et vers quelques pays limitrophes. Pour les débuts de l'exploitation, quatre villes tchadiennes, mais aussi Niamey, Douala et Bangui seront desservies.

LE CHIFFRE
300
millions



En euros, le coût de l'investissement de la Côte d'Ivoire pour l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations de football 2021. La première pierre du futur stade de 20 000 places de Yamoussoukro a été posée en octobre dernier. Deux autres stades doivent être érigés à San Pedro et à Korhogo, au sud-ouest et au nord du pays. À Bouaké (centre), l'actuel stade sera rénové et sa contenance portée à 40 000 places. Enfin, à Abidjan, les travaux du stade olympique d'Epimbé (60 000 places) ont démarré fin 2016, et l'actuel stade Félix-Houphouët-Boigny sera lui aussi rénové.

Radisson BLU
M'BAMOU PALACE HOTEL
BRAZZAVILLE

DÉTENDEZ-VOUS LORS D'UN SOIN OU MASSAGE
AU M'BAMOU HEALTH CLUB & SPA

SOIN À PARTIR DE 35.000 XAF
ACCÈS AUX SALLES CHAUDES À PARTIR DE 60.000 XAF

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS :
spa.brazzaville@radissonblu.com
+242 05 803 60 69

RADISSON BLU M'BAMOU PALACE HOTEL, BRAZZAVILLE

Avenue Amilcar Cabral Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo
T: +242 05 050 60 60 reservations.brazzaville@radissonblu.com
www.radissonblu.com/hotel-brazzaville

Saris-Congo : une production en croissance, certifiée ISO 22.000

Productrice de sucre roux et de sucre raffiné, la société Saris-Congo est un important employeur du pays, tout autant qu'un acteur historique de la production de sucre au Congo-Brazzaville. Christian Renardet, son directeur général, nous explique le fonctionnement de l'entreprise et les défis auxquels elle est confrontée.

PROPOS RECUEILLIS PAR JEAN MALONGA BANZOUZI



1.-2. Vue extérieure et intérieure de l'usine.

3. Christian Renardet.

4. Plantation de canne à sucre.

5. Un poste de contrôle numérique.

Pouvez-vous présenter le Groupe Somdiaa en général et plus particulièrement sa filiale congolaise Saris-Congo ?

Le Groupe Somdiaa est un groupe agro-industriel dont le siège est à Paris et qui travaille dans deux principaux domaines d'activités : la production sucrière et la minoterie. Il est implanté dans plusieurs pays, notamment la Côte d'Ivoire, le Togo, le Cameroun, le Gabon, le Tchad, la Centrafrique et ici au Congo-Brazzaville sous l'appellation de Saris-Congo, issue du processus de privatisation en 1991 de la Suco, Sucrerie du Congo. Aujourd'hui la Saris-Congo est une société de droit congolais, détenue à 66,04% par le Groupe Somdiaa et à 33,96% par l'État congolais. Actuellement elle exploite 14.000 hectares de plantation de canne à sucre pour une prévision de récolte d'environ 778.000 tonnes de cannes, avec un objectif de production de 78.000 tonnes de sucre en 2018. Nous avons 630 agents permanents, et selon la période de l'année nous employons entre les sous-traitants et les saisonniers environ 1.500 à 2.500 employés supplémentaires. Au pic de l'activité nous donnons du travail à environ 3.600 personnes toutes catégories confondues.

Comment l'entreprise est-elle structurée ?

La Saris-Congo est structurée en plusieurs départements. Le premier département est celui de la culture ou plantations, dont le travail consiste à préparer les terrains, mettre en place les cultures et suivre leur évolution. C'est un important département qui est la base de la production.

Le deuxième département est le parc matériel qui gère les tracteurs et tout le machinisme agricole qui permet de cultiver la canne, mais aussi de la récolter et de la transporter. Enfin, le troisième département, c'est l'usine qui transforme la canne brute en sucre. Il compte trois parties : la sucrerie qui permet de transformer le jus de canne en sucre roux, la raffinerie qui consiste à transformer une partie de ce sucre roux pour obtenir le sucre blanc, et la partie que nous appelons l'agglomération qui permet de conditionner le sucre en morceaux et en petits sachets de 500 g, 1 kg, etc.

Quelles dates et faits importants peut-on retenir de l'historique de la Saris-Congo ?

De mémoire d'homme, on peut dire que la culture de la canne à sucre a été introduite au Congo dans les années 50 par la famille Vilgrain, l'actuel propriétaire de Somdiaa. Les Vilgrain ont géré cette sucrerie jusqu'à 1971, date à laquelle elle fut nationalisée.

En 1991 la sucrerie a été privatisée suite à une décision de la Conférence nationale souveraine. L'État congolais avait de nouveau fait appel à la famille Vilgrain pour revenir reprendre l'entreprise qui n'allait plus très bien à l'époque. D'importants investissements ont été consentis pour sa remise en état et sa modernisation, notamment l'introduction en 1994-1995 de la mécanisation de la récolte pour rentrer dans un système moderne de production. Malheureusement la crise sociopolitique et militaire de 1997 et 1998 a eu des conséquences lourdes, notamment la destruction de ce maté-

riel. Ce n'est que cette année 2018 que nous allons recommencer à introduire timidement la mécanisation de la récolte avec l'acquisition d'une première machine de récolte mécanisée, opérationnelle dès le deuxième semestre 2018. Il s'agit d'une récolteuse de canne à sucre américaine de marque Case, fabriquée au Brésil.

Quels sont précisément les différents produits qui sortent de vos usines ?

Actuellement, nous fabriquons du sucre roux et du sucre raffiné. Le sucre roux représente environ 70% de notre production et le sucre raffiné 30%. À noter que le sucre raffiné n'est simplement que le sucre roux qui va subir un traitement supplémentaire pour devenir du sucre blanc. Le sucre roux est le sucre préféré et le plus commercialisé ici au Congo, tandis que le sucre raffiné est consommé en petite quantité par les ménages congolais. Il est beaucoup plus utilisé par les industriels, notamment pour la production des boissons gazeuses.

Notre produit est présenté sous différents conditionnements de 50 kg, 25 kg, 5 kg, 1 kg et 500 grammes. L'année dernière Saris-Congo a exporté environ 3.000 tonnes de sucre. Cette année 2018 les prévisions d'exportation sont d'environ 10.000 tonnes de sucre à destination de la RCA et la RDC. Le marché local est en baisse depuis deux ans, aussi bien sur le segment ménager que sur la consommation industrielle. La baisse de cette dernière est de plus de 40%. C'est la conséquence de la crise économique, mais aussi du fait des importations frauduleuses des boissons gazeuses.

Quels sont les principaux problèmes auxquels Saris-Congo est confronté, et comment les résoudre ?

Actuellement nous sommes dans un climat difficile avec une pression fiscale, ou plutôt un harcèlement de la part des administrations publiques. Nous subissons des contrôles en permanence qui sont en fait une débauche d'énergie et de temps pour répondre à des préoccupations administratives, alors que l'essentiel de notre énergie devrait

être consacré à la production dans les champs, dans l'usine et à la commercialisation.

Sur le plan technique, chaque problème a sa solution. Nous avons développé l'irrigation pour faire face aux sécheresses enregistrées ces dernières années. Au niveau de l'énergie, la Saris-Congo génère elle-même son énergie pendant toute la période de campagne de récolte. C'est-à-dire que les résidus de fibre sont brûlés dans des chaudières pour produire de l'énergie. À ce titre nous avons une capacité de production de 13 mégawatts et nous en utilisons 5 pour notre fonctionnement. Ce qui fait que nous avons un potentiel de 8 mégawatts que nous pourrions revendre au réseau de la SNE qui en aurait bien besoin pour limiter les délestages. Hélas, nous n'avons pas le droit de vendre de l'électricité. Nous sommes donc privés d'un revenu supplémentaire. Nous ne valorisons donc pas tout notre potentiel de production d'électricité, et nous aurions pu contribuer à la production nationale d'électricité pour le pays qui en a vraiment besoin. La fibre représente à peu près 15% du tonnage de la canne, donc nous produisons environ 100 000 tonnes de fibre par an.

Quelles sont vos perspectives de développement ?

Je rappelle d'abord qu'au cours de cette année 2018 nous avons obtenu la certification ISO 22.000. Nous sommes la première entreprise agroalimentaire du Congo à être certifiée ISO 22.000 de la qualité et sécurité des denrées alimentaires. C'est une norme internationale qui garantit aux consommateurs la qualité et la sécurité de notre produit.

Nos objectifs sont bien entendu d'accroître notre production et d'atteindre et dépasser en cinq ans les 90 000 tonnes de sucre pour pouvoir augmenter notre capacité d'exportation. Pour y parvenir nous avons différents projets. Entre autres, passer de 1 135 à 3 000 hectares de superficie irriguée, améliorer les capacités de l'usine jusqu'à broyer 1 million de tonnes de cannes par an ou par campagne. Sur le plan commercial, nous allons développer plusieurs gammes de sucre, notamment de petits conditionnements pour coller au mieux à la demande du marché national qui reste notre priorité. Mais au-delà de la production du sucre, d'autres pistes peuvent être explorées dans l'avenir.

Avez-vous facilement accès à une main-d'œuvre qualifiée ?

C'est actuellement un gros problème. Comme toutes les entreprises industrielles, la Saris-Congo est amenée à se moderniser. Que ce soit au niveau des machines agricoles ou au niveau des équipements de l'usine, tout le matériel est actuellement numérique. De ce fait nous avons besoin de nouvelles compétences pour pouvoir faire fonctionner et entretenir ce matériel. Il en est de même dans certains autres domaines comme l'instrumentation, la régulation, l'automatisation, etc. Nous avons des besoins en compétences de plus haut niveau c'est-à-dire des ingénieurs et techniciens bien formés en maintenance industrielle, ainsi que des employés bien formés dans la chaudronnerie, la soudure, puisque toutes les nouvelles machines exigent des compétences nouvelles.

Une réelle responsabilité sociétale

La Saris-Congo est très imbriquée dans la vie de la ville de Nkayi et des localités voisines. L'entreprise a toujours entretenu de bonnes relations avec les populations riveraines de ses installations et développe un certain nombre d'activités de soutien aux populations qui sont implémentées. Ainsi, Saris-Congo a mis en place une Fondation qui œuvre dans l'appui aux populations pour la réalisation des projets de diversification de l'économie, notamment auprès des maraîchers, des éleveurs, des pêcheurs, des transformateurs, etc. C'est dans ce contexte qu'elle a appuyé la mise en place d'un atelier de fabrication de savon et soutenu également des groupes scolaires et de nombreuses associations œuvrant dans le social.

Saris-Congo a mis en place un service de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) qui implémente une communication permanente avec les populations. Ce qui lui a permis de recueillir les besoins et doléances des populations. Ainsi, le centre de santé de l'entreprise ne reçoit pas seulement que les employés et leurs familles, mais aussi tous ceux qui désirent s'y faire soigner. Il a un plateau technique assez complet avec des équipements de radiologie, stomatologie, traumatologie, kinésithérapie, etc.

Au niveau du *local content*, le personnel de la Saris-Congo est composé à 99,99% de Congolais. Il n'y a pas plus d'une douzaine d'expatriés sur les 630 agents permanents. « Nous appliquons une politique d'externalisation d'un certain nombre d'activités, ce qui a permis la création d'un tissu économique de petites et moyennes entreprises (PME) qui n'existaient pas auparavant à Nkayi. Aujourd'hui ce sont des entreprises qui se développent et obtiennent des marchés avec la Saris-Congo. Mais pas qu'avec la Saris-Congo, puisqu'elles développent des compétences qui leur permettent de trouver d'autres clients. Nous avons donc un rôle constructif au lieu d'avoir une ville de Nkayi entièrement dépendante de la Saris-Congo en ayant d'un côté uniquement les employés de la Saris-Congo et de l'autre côté les fonctionnaires. Nous avons donc contribué à la création d'un tissu de PME dans tous les domaines ; de l'entretien des espaces verts aux techniciens de surfaces, en passant par le génie civil, la chaudronnerie, le transport, etc. Ce sont des domaines que nous avons externalisés, qui se développent et permettent de solidifier l'activité économique de la ville », explique Christian Renardet.

LIGNE REGULIERE

Pointe-Noire ← → Port-Gentil

AFFRETEMENT

Une flotte d'avions disponibles pour vos charters dont
4 avions JET configurés VIP
2 Turbopropulseurs configurés Economy

EVASAN

Evacuation Sanitaire



+242 06 945 70 04 (PNR-CG)
reservationpnr@equaflight.com

+241 07 07 26 78 (POG-GB)
reservationpog@equaflight.com



direction@equaflight.com

rcommercial@equaflight.com

www.equaflight.com

“ Nous sommes fiers des bénéfices que notre société apporte au Congo-Brazzaville et à ses habitants ”

Société d'envergure internationale, **Averda**, qui évolue dans les métiers de l'environnement et notamment du traitement des déchets, est présente en République du Congo à Brazzaville, Pointe-Noire et Oyo. Rencontre avec Monsieur Mohamad Ghalayini son directeur général.

PROPOS RECUEILLIS PAR JEAN MALONGA BANZOUZI

Pouvez-vous présenter la société Averda à nos lecteurs ?

Fondée en 1967, Averda est l'entreprise leader de gestion intégrée des déchets dans les pays émergents depuis 1993. Averda et ses équipes nettoient, collectent, trient, recyclent, traitent et éliminent tous types de déchets. Notamment les déchets ménagers, les déchets verts, les déchets inertes, les déchets dangereux, les déchets médicaux, les gravats, etc. Nous construisons et exploitons également des centres d'enfouissement ultramodernes grâce auxquels nous produisons de l'électricité permettant d'approvisionner les communautés locales. Nous pratiquons nos activités dans le respect des normes internationales et locales et nous sommes certifiés 100% ISO dans la majorité des pays où nous sommes implantés.

Averda est bien plus qu'un fournisseur de services à l'environnement, car nous sommes entièrement dévoués aux résidents des pays dans lesquels nous nous trouvons. En effet, nous organisons de nombreuses campagnes de sensibilisation à la bonne gestion des déchets dans tous nos marchés, car il est très important pour nous d'expliquer aux populations ce que nous faisons et de les sensibiliser à la protection de l'environnement. Au Congo-Brazzaville nous avons d'ailleurs lancé notre programme « Averda va à l'école » en janvier 2018, afin de sensibiliser les élèves à la bonne gestion des déchets.

Qu'est-ce qui a motivé la création d'Averda Congo et quels types de service proposez-vous ?

Averda, aussi connue sous le nom de Congo Environmental Services (C.E.S), s'est implantée en République du Congo en 2015 à la demande de la municipalité de Brazzaville afin de répondre aux besoins de la ville en matière de ramassage des déchets ménagers, de nettoyage des rues, de traitement et d'élimination des déchets. Nos services ont d'abord débuté à Brazzaville, puis se sont étendus à Pointe-Noire et à Oyo en 2017. À Brazzaville et à Pointe-Noire nous sommes en charge de la collecte des déchets, de l'assainissement des chaussées, du nettoyage des voies et du curage des caniveaux, ainsi que du nettoyage des marchés et du désherbage des jardins publics. À Oyo nous avons déployé plusieurs bennes dans les principales avenues de la

ville et nous sommes responsables de la collecte des déchets.

Cependant Averda ne contribue pas seulement à préserver la propreté du pays. Nous sommes également très fiers des nombreux bénéfices que notre société apporte au Congo-Brazzaville et à ses habitants. En effet, aujourd'hui nous sommes très fiers d'employer 99% de Congolais dont la plupart détiennent des CDI et des postes de cadres, de superviseurs. Conformément à notre politique de transfert de compétences, nous organisons plus de 4 000 heures de formations par an afin de transmettre notre savoir-faire dans le domaine de l'assainissement et de la gestion des déchets à tous nos employés. Nous sommes également très soucieux de la santé de nos équipes, c'est pourquoi nous avons installé une clinique dans nos bureaux où des médecins sont à la disposition de nos agents et leur assurent un suivi médical et leur procurent aussi des vaccins.

De quels moyens humains et matériels disposez-vous ?

Pour accomplir notre mission, celle de rendre la République du Congo encore plus belle et plus propre selon notre vision « Un monde plus propre ; une vie meilleure », nous employons plus de 2 000 personnes et détenons une flotte de plus de 150 véhicules qui parcourent les trois villes. Nous avons déployé et entretenons plus de 4 000 bennes sur l'ensemble des grandes artères des trois villes.

Quelles difficultés rencontrez-vous et quelles sont vos solutions pour les résoudre ?

L'infrastructure des villes que nous servons ainsi que les zones difficiles d'accès, constituent des défis auxquels nous devons faire face tous les jours et qui ont un impact direct sur nos activités. Cependant, nous ne nous décourageons jamais, et c'est l'un de nos principaux atouts qui nous différencie de nos concurrents. Nous savons nous adapter rapidement à nos différents marchés et nous sommes toujours prêts à relever les défis car Averda va là où les autres ne vont pas. Nous sommes aussi considérablement soutenus par les citoyens congolais et nous leur en sommes infiniment reconnaissants. Les Congolais nous ont accueillis chaleureusement et n'ont jamais cessé de nous encourager et de nous aider à faire du Congo-Brazzaville un pays où il fait bon vivre.



Les citoyens des villes desservies par Averda ne payent-ils pas directement le service offert ? Comment financez-vous vos activités ?

Nous finançons nos activités dans le respect des termes des contrats signés entre C.E.S-Averda, les municipalités et l'État congolais.

Quelle est la destination finale des déchets que vous collectez ?

Pour chacun de nos projets au Congo, nous avons construit des centres d'enfouissements techniques. La conception et la gestion de ces centres sont effectuées dans le respect des normes internationales et sont validées par un bureau international qui travaille en partenariat avec un bureau d'études congolais.

Quelle est la politique de la responsabilité sociale de votre entreprise ?

L'information, l'éducation et la sensibilisation des communautés locales à la bonne gestion des déchets et au respect de l'environnement sont primordiales pour notre société et nos équipes. La protection de l'environnement est un objectif commun et nous considérons que c'est notre devoir de communiquer et partager nos connaissances et notre savoir-faire avec les populations, pour préserver notre planète. Nous n'y arriverons pas sans l'aide et la collaboration de tous. Chaque petit geste compte. En février 2018, Averda Congo a officiellement commencé ce programme de responsabilité sociale des entreprises (RSE) que j'ai évoqué précédemment : « Averda va à l'école ». Ce programme,

principalement destiné aux enfants et aux étudiants, a pour ambition d'apprendre aux élèves l'importance de la bonne gestion des déchets et du recyclage. Dans le cadre de cette initiative, notre équipe, constituée de spécialistes de l'environnement et de l'éducation, s'est rendue dans plusieurs écoles afin de sensibiliser les enfants. Nous poursuivons notre démarche dans les écoles de Pointe-Noire et d'Oyo dans le département de la Cuvette. Les enfants participeront à des ateliers afin d'apprendre à devenir plus respectueux de leur environnement. L'objectif des ateliers est de faire des enfants des véritables « ambassadeurs de l'environnement », c'est-à-dire des enfants passionnés, ayant une profonde volonté de protéger l'environnement au Congo.

Pour ce projet, Averda a également créé un dessin animé avec l'aide d'une entreprise située en République du Congo, diffusé pour la première fois lors d'une cérémonie de lancement en janvier 2018. Dans ce dessin animé appelé « Glad et Vad », le petit garçon et son ami le chien expliquent comment, avec des gestes simples, nous pouvons garder notre environnement encore plus propre et plus sain. À ce jour nous avons visité plus de 40 établissements publics, sensibilisé plus de 20 000 élèves et distribué plus de 12 000 livres (bandes dessinées « Glad et Vad »). Nous avons aussi fourni plus de 180 poubelles dans les établissements scolaires visités.

Quelles sont les perspectives de développement de la société ?

Comme nous l'avons mentionné précédemment, nous savons nous adapter à toutes les situations et nous avons les capacités nécessaires pour relever tout type de défi. Actuellement, nous sommes présents à Brazzaville, à Pointe-Noire et Oyo. Cependant, nous nous tenons prêts et nous serions très heureux de pouvoir envoyer nos équipes dans d'autres villes et d'autres départements du Congo-Brazzaville. Toutefois, plusieurs conditions entrent en jeu telles que, entre autres, les termes de notre contrat et un terrain adapté à nos véhicules.

Des ressources humaines considérables

La société Averda compte 15 472 employés au service de 62 851 521 citoyens et plus de 57 362 clients industriels, entreprises de BTP, municipalités, commerces, foyers et services de santé. Elle est présente en République du Congo, au Gabon, en

Afrique du Sud, au Maroc, aux Émirats Arabes Unis, au Sultanat d'Oman, au Royaume d'Arabie saoudite, au Qatar, au Royaume-Uni et en Irlande.



GAGNEZ VOS VACANCES EN RÉSERVANT VOS ÉVÉNEMENTS AU RADISSON BLU

Informations et réservations :

T: +242 05 050 60 60

reservations.brazzaville@radissonblu.com

SMALL MEETING

À PARTIR DE 1.000.000 XAF

CHOISISSEZ UN AVANTAGE

- Pause café & thé surclassée (matin ou après-midi)
- 25.000 points Radisson Rewards additionnels

MEDIUM MEETING

À PARTIR DE 5.000.000 XAF

CHOISISSEZ DEUX AVANTAGES

- 5% de réduction
- Surclassement en chambre (jusqu'à deux chambres)
- Salle d'atelier offerte
- Pause café & thé surclassée (matin ou après-midi)
- 50.000 points Radisson Rewards additionnels

LARGE MEETING

À PARTIR DE 10.000.000 XAF

CHOISISSEZ TROIS AVANTAGES

- 10% de réduction
- Surclassement en chambre (jusqu'à cinq chambres)
- Salle d'atelier offerte
- Bureau d'organisation offert
- Cocktail d'« Au Revoir » offert
- Pause café & thé surclassée (matin ou après-midi)
- 100.000 points Radisson Rewards additionnels

Offre valable jusqu'au 28 Février 2019

Voir les termes et conditions de vente sur
playandmeet.radissonhotels.com/fr/terms

“ Un savon 100% naturel Made in Congo ”



Emmanuel Lopez,
DG de Savco.



Fabriquer un savon qui répond à des exigences de respect de la peau et de l'environnement, telle est la démarche de la **Savonnerie du Congo** (Savco) qui s'enorgueillit par ailleurs de privilégier la main-d'œuvre congolaise.

JEAN BANZOUZI MALONGA



Ayant grandi depuis l'âge de 6 ans dans différents pays d'Afrique centrale, et après avoir passé 22 ans à Madagascar, cet entrepreneur est pris d'une folle envie de revenir sur les terres qui l'ont vu grandir et qu'il considère comme chez lui. Ainsi en 2016, l'opportunité se présente quand des amis de longue date le mettent sur la piste d'une affaire, précisément le rachat à Pointe-Noire d'une fabrique de savon en faisant renaître ainsi, la Savonnerie du Congo (Savco).

« Nous l'avons récupéré avec la totalité de son personnel (23 agents), ce qui était une obligation morale pour nous que de sauver les emplois dans cette période de crise que traverse le Congo », souligne Emmanuel Lopez, le DG de Savco.

En effet, c'est après un séjour d'un mois sur place pour visiter l'entreprise et réaliser un business plan s'avérant positif que celui-ci décide de se lancer dans l'aventure. Une belle aventure qui a commencé par l'acquisition de nouveaux équipements, la réhabilitation de certaines machines et la

modification de la ligne de production afin d'améliorer la qualité du produit existant. Aujourd'hui, la savonnerie du Congo (Savco), c'est quasiment une nouvelle usine qui séduit les visiteurs par la propreté des lieux, le niveau technique des machines et la qualité des produits. L'usine se concentre pour le moment sur la fabrication d'un savon dit tout usage, 100% naturel, équivalent à un vrai savon de Marseille disent les connaisseurs. Le produit se présente en différents pains de 55 à 400 grammes, emballés en sachets ou en cartons. La quantité fabriquée varie en fonction des ventes ou de la demande du marché.

Un savon 100% naturel

Quand on demande à M. Lopez ce qui distingue son produit de celui des concurrents ou encore ce qui fait le point fort de Savco, il répond avec une légitime fierté : « Nous produisons du savon 100% naturel, sans ajouts de graisse animale ou chimique comme le font certains autres fabricants, sachant que la graisse animale n'est pas très bonne pour la peau. Notre objectif, c'est de rester 100% naturel. Pour cela nous avons une recette de fabrication protégée, tenue secrète pour garder la qualité. Notre savon est excellent pour la peau et c'est un bon détachant. De ce fait, nous sommes aussi respectueux de l'environnement. C'est un point fort pour nous. En rachetant cette entreprise, nous avons négocié et obtenu la marque "Miss Congo" qui était déjà connue sur le marché local et que les consommateurs apprécient très bien. »

Mais tout ne se présente pas toujours en rose pour Savco. Reprendre une entreprise défaillante en cette période de crise constitue déjà en soi un défi pour cet entrepreneur. De plus, il faut faire face à une concu-

rence difficile, avec des importateurs qui vendent du savon moins cher que ceux fabriqués localement.

La commercialisation s'en trouve compliquée. L'état devrait être plus strict envers les importations afin de mieux protéger les entreprises locales qui se battent pour prospérer pense le directeur général de Savco.

« Mais je fais confiance à l'État sur ce sujet et nous comptons sur lui, car le développement du pays ne peut se faire que par les entreprises installées dans le pays », ajoute Emmanuel Lopez.

Diversifier la gamme de produits

En perspective et malgré les difficultés, si la conjoncture économique devient favorable, Savco envisage d'élargir sa gamme de produits en fabriquant du savon dit de toilette et du savon en poudre couramment appelé « pax » par les Congolais. « Nous voulons être présent sur tout le territoire national et faire de notre savon "Miss Congo" le numéro 1 du savon congolais. Notre ambition c'est d'être le fleuron national de fabrication du Savon. Mais pour y arriver il faut que la crise qui étouffe le pays cesse le plus vite possible afin de nous permettre de prospérer et créer davantage d'emplois », dit M. Lopez.

Par ailleurs, sur le plan social, Savco est très attentive à son environnement. De même, en ce qui concerne le local content, l'entreprise favorise l'enfant du pays. « Nous avons formé sur place nos employés. S'il faut embaucher de nouveau, nous le ferons sur place. C'est pareil pour tous les travaux que nous réalisons ; nous faisons toujours appel à des entreprises locales. Il faut privilégier le pays qui nous a offert l'accueil. C'est la moindre des choses », dit le DG de Savco qui, à sa petite échelle, affirme vouloir participer au développement du Congo ; un pays magnifique, avec un peuple bien sympathique.

Photos © Mad Men - Ray Mangouta DG

Vivez un moment de pur plaisir avec nous

OSMOSE Institut & Spa
Wellness - Massage - Spa - Déodorant

☎ 05 586 64 15/ 06 427 87 78

Adresse: 9 Avenue de mafouka (Centre ville), Pointe-Noire
Mail: osmosepointenoire@gmail.com

Ragec SA : " Le rapport qualité-prix a toujours été notre priorité "



Implantée en 2004 dans l'arrondissement de Kintélé, à Brazzaville, Ragec S.A. installe sa première usine de production sur une superficie de 10 hectares avec l'ambition d'offrir à la population congolaise des produits de qualité, adaptés au panier moyen du consommateur, et respectant les normes internationales.

Ragec S.A. se positionne aujourd'hui sur le marché congolais avec 9 marques et plus de 70 produits : l'eau minérale avec la marque **Cristal**, les boissons gazeuses avec les marques **Orangina** sous licence Schweppes International et **American cola**, **Planet**,

Bubble up ; la boisson énergisante **Reaktor** sous licence Monarch Beverages ; les jus plats, avec les marques **Tampico** sous licence de Tampico Beverages et **Vita Jus** ; les jus aseptiques en carton avec la marque **Perla** ; l'injection de préformes, bouchons et poignées.

INTERVIEW AVEC SON DIRECTEUR GÉNÉRAL, M. SAMY EL SAHELY

Comment la société Ragec a-t-elle évolué depuis sa création pour être l'une des plus grandes industries au Congo ?

Depuis 14 ans, nous avons décidé d'investir dans l'industrie alimentaire au Congo. Nous avons continué à croître au fil des années grâce à nos innovations industrielles et avons diversifié nos productions en signant de grands partenariats. Nos équipements ont été fournis par des entreprises, toutes leaders dans leurs domaines ; que ce soit Sidel, filiale de Tetrapak ou Asco, Areva, Engie, Husky, Siemens Adué, Atelier François, pour n'en citer que quelques-uns.

En plus d'un équipement de haute technologie, nous avons choisi de travailler avec les leaders internationaux dans l'élaboration des boissons, Doehler et Wild pour une partie de nos marques. Pour assoir notre leadership, nous avons signé des partenariats avec de grands groupes internationaux tels que Schweppes International, Monarch Beverages, Tampico Beverage. Notre ambition étant de devenir l'une des plus grandes industries de boissons sans alcool au Congo, nous n'avons cessé de d'innover chaque année, depuis notre création.

Qu'est ce qui fait votre force ?

La performance de nos outils de production est aujourd'hui notre première force. Elle nous permet de garantir une qualité de produits permanente, de répondre à la demande du marché et de fidéliser nos consommateurs. De plus, nous avons investi dans un laboratoire de haute technologie, qui assure des contrôles réguliers de tout notre procédé de fabrication, nous avons été certifié ISO 9001 - 2015 par le Bureau Veritas et nous avons entamé les travaux pour l'obtention des certifications ISO / FSC 22 000.

Notre ambition d'être leader en termes d'innovation est aussi l'une de nos principales

forces. Ainsi, nous avons été les premiers à lancer des lignes de préformes de PET, de bouchons ou encore de CO2, et des lignes aseptiques. Nous nous sommes aussi fixés un objectif de diversification. Comme exemple, notre ligne de préforme nous permet, non seulement de nous approvisionner, mais aussi de fournir des industries locales telles que l'embouteilleur au Congo de la marque Coca-Cola ainsi que d'autres. En outre, nous disposons d'une logistique importante, permettant d'approvisionner l'ensemble du territoire en permanence. C'est ainsi que vous pouvez retrouver nos produits partout au Congo. Pour finir, Ragec S.A. c'est avant tout une famille de plus de 300 employés, dévoués à la société, qui s'investissent en permanence dans son développement.

Quelles sont les ambitions de la société ?

Notre ambition est de pérenniser notre succès, et de devenir un leader incontournable sur le segment des boissons au Congo ; de continuer à diversifier notre gamme de produits pour répondre à l'ensemble des besoins des consommateurs.

Nous sommes sur un marché sur lequel le consommateur est de plus en plus regardant sur ce qu'il consomme, et sur ses prix.

Comment vous adaptez-vous à ces nouvelles tendances ?

Il est vrai qu'aujourd'hui les consommateurs s'informent et comparent les prix. Mais l'achat se fait sur les produits offrant le meilleur rapport qualité/prix. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons souhaité être certifié ISO 9001-2015, garantissant ainsi à nos consommateurs des procédures qualité destinées à leur satisfaction.

En termes de rapport qualité/prix, nous avons opté dès notre lancement pour un positionnement prix adapté au pouvoir d'achat du marché. La crise que subit le Congo nous conforte dans notre stratégie, car nous constatons que nos concurrents s'alignent au fur et à mesure à nos niveaux de prix.

Un dernier mot ?

Je tiens à remercier tous nos partenaires, clients et employés qui nous ont soutenus durant toutes ces années. Je tiens aussi à remercier nos consommateurs pour leur fidélité. Je vous invite tous à nous contacter afin de participer aux journées portes ouvertes de notre usine.




















Tel : (+242) 055 38 10 10
(+242) 066 48 10 10

www.ragec.net

Historique de la société Ragec

2005 : Lancement de l'eau minérale **Cristal** en PET sous les formats 0.5L, 1.5L et 2L
2006 : Lancement de la boisson **Vita Jus** en berlingots de format 0.19L
2007 : Elargissement de la gamme **Cristal** en bidons PET de 5L et 10L
2011 : Lancement des boissons gazeuses en PET **American cola**, **Planet**, **Bubble up** et la boisson énergisante **Reaktor** en formats 0.35L, 0.60L et 1.25L et une unité de production de CO2, notons que Ragec a été la première usine à faire les boissons en PET ainsi que le CO2 au Congo
2014 : Lancement des jus plats en PET **Tampico** en formats 0.35L et 1L
2015 : Implantation d'une usine d'injection de bouchons et préformes

Lancement de la boisson gazeuse **Orangina** en PET en formats 0.33L et 0.50L
2016 : Elargissement de la gamme **Cristal** avec le lancement des bonbonnes d'eau de 15L non retournable ce qui est plus hygiénique, et élargissement de la gamme **Planet** avec le lancement de 3 parfums
2017 : Installation de la première ligne de jus aseptique dans la région et lancement de jus en carton **Perla** en brique de 0.20L et 1L
2018 : Développement de notre savoir-faire, avec l'obtention de la Certification **ISO 9001-2015 par Bureau Veritas**, et l'approbation de nos lignes d'injections par **Coca-Cola Company** pour leur approvisionnement en préformes

- LOCATION ENGINES
- CONSTRUCTION
- TERRASSEMENT
- TRANSPORT
- CARRIERE



Notre adresse :

Vindoulou, en face de la
centrale électrique ETDE
B.P 799 Pointe-Noire
CONGO

SMGC



TRANSPORT
ROUTIER



CONSTRUCTION
& GÉNIE CIVIL



EXPLOITATION
DE CARRIÈRE



LOCATIONS
D'ENGINES

Bâtissons l'avenir ensemble

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site

www.smgc-cg.com

+242 06 500 00 10

Dossier

EDUCATION & FORMATION



Deux clés
de voûte du
développe-
ment
22



L'offre de
formation
qualifiante
au Congo
23



Le Cefa
MB-FC de
Brazzaville
28



Le Cefa de
mécanique
auto de
Pointe-Noire
30



La Grande
École
numérique
du Congo
32

L'éducation et la formation : deux clés de voûte du développement



À l'occasion du 50^e anniversaire de l'Union africaine fêté en mai 2013, les chefs d'État et de Gouvernement des pays membres ont fait une déclaration universelle où ils se sont engagés, dans le cadre de la vision 2063, en faveur d'un développement rapide et des avancées technologiques en Afrique dans les cinquante prochaines années. L'éducation et la formation ont été placées au cœur de cette vision.

l'accès à une éducation de qualité.

Il est constant que l'éducation est un catalyseur essentiel de développement durable, et la formation professionnelle un vecteur d'une croissance durable et inclusive. L'éducation améliore les perspectives d'emploi et aide les familles à échapper à la pauvreté.

Par ailleurs, la formation professionnelle permet d'accompagner la croissance et la compétitivité des entreprises et de prévenir l'exclusion des jeunes du marché du travail grâce aux compétences acquises qui accroissent leur employabilité, ou leur confèrent les aptitudes de créer leur propre entreprise.

On considère de plus en plus l'éducation comme un investissement dans l'avenir collectif des sociétés et des nations, et non simplement dans la future réussite d'individus.

La qualité de la formation et du capital humain, facteur d'attractivité de l'investissement privé

En investissant dans la formation, mais également dans la santé, les États améliorent la qualité de leur capital humain et créent l'une des conditions de l'attractivité à l'investissement privé. En effet, la qualité du capital humain conditionne d'une manière déterminante les performances de l'entreprise et de l'économie en général, en termes de productivité et de compétitivité, particulièrement, dans le contexte actuel de mondialisation.

Les pays qui investissent dans leur capital humain, ainsi que dans les infrastructures, et qui créent un environnement des affaires favorable, attirent les investissements privés et réalisent une croissance remarquable, qui sous-tend le développement durable.

Les défis de l'éducation et de la formation

En dépit de leur rôle essentiel dans le développement, en Afrique, l'éducation et de la formation sont confrontées aux défis des infrastructures et équipements, du capital humain enseignant ou formateur, mais également des programmes idoines, dont l'élaboration exige des compétences qui ne sont pas parfois disponibles dans les pays.

Tous ces défis convergent vers la définition et la mise en œuvre des politiques appropriées en matière d'éducation et de formation.



Lycée Savorgnan-de-Brazza et Lycée technique industriel de Brazzaville (ancienne école professionnelle avant 1960).

JEAN-JACQUES SAMBA

L'histoire économique récente des pays asiatiques, malgré les grandes différences qui les caractérisent, a démontré la constance de la relation entre le développement économique et social et l'investissement dans l'éducation et la formation. Ces dernières années, les pays de l'Asie orientale et du Sud-Est ont consacré en moyenne 20 % de leur PIB aux dépenses d'éducation, avec une pointe de 30 % pour la Thaïlande, 24 % pour la Corée du Sud, suivis du Vietnam, de la Malaisie, de l'Indonésie et de Singapour. Rares sont les pays d'Afrique subsaharienne qui consacrent plus de 6 % de leur PIB et de 20 % de leur budget à l'éducation et à la formation.

Un investissement durable

Aucun pays dans le monde n'est parvenu à réduire la pauvreté et à enclencher le cycle du développement sans réaliser au moins la scolarisation primaire universelle. L'impact de l'éducation sur les autres secteurs du développement – la santé, l'environnement, la démocratie et l'égalité, font de l'éducation et

de la formation un des investissements les plus durables et les plus rentables à long terme. Elles augmentent d'une manière indéniable les compétences des individus dans tous les secteurs de l'économie moderne et traditionnelle, formelle et informelle, urbaine et rurale. Elles contribuent à l'amélioration du niveau de vie et favorisent l'égalité entre les hommes et les femmes, l'insertion dans l'économie, notamment des jeunes, et la cohésion sociale. Elles permettent aussi de lutter contre la marginalisation des populations les plus vulnérables.

En adoptant les huit Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) en 2000, les États membres des Nations unies ont consacré le deuxième objectif à l'éducation primaire pour tous, sachant que la pauvreté, le sexe et le lieu de résidence (la ville ou le milieu rural) sont des facteurs déterminants de l'exclusion scolaires des enfants.

Plus tard, en septembre 2015, sur les dix-sept Objectifs du développement durable (ODD) adoptés dans le cadre de l'agenda 2030 des Nations unies, le quatrième objectif porte sur

L'offre de formation qualifiante en République du Congo

La formation qualifiante est définie comme un processus d'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice d'un métier. Ainsi, un apprenant acquiert un savoir, un savoir-faire et un savoir être liés à l'écosystème d'un métier. Cette formation est assurée suivant l'Approche par compétences (APC) dans un système dual d'alternance « centres-entreprises ». Elle est un puissant moyen d'amélioration de l'employabilité de la main-d'œuvre et de développement de l'auto-emploi.

AUXENCE LÉONARD OKOMBI,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FORMATION QUALIFIANTE
ET DE L'EMPLOI (DGFQE),
COORDONNATEUR DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT
DES COMPÉTENCES POUR L'EMPLOYABILITÉ.

L'institution de contrôle et de régulation de la formation qualifiante est le ministère de l'Enseignement technique et professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, à travers la Direction générale de la Formation qualifiante et de l'Emploi, créée par décret n° 2010-590 du 19 août 2010.

La cartographie de l'offre de formation qualifiante comprend trois principales strates : l'offre publique et privée ; l'offre des projets du gouvernement réalisés en coopération avec les partenaires techniques et financiers (PTF) ; l'offre des maîtres artisans.

Les structures publiques de formation qualifiante

Elles ne doivent pas être confondues avec les collèges et lycées techniques existants. Elles sont de création récente et sont pour la plupart encore embryonnaires, en phase pilote et expérimentale. Il s'agit de six centres d'éducation, de formation et d'apprentissage (Cefa) : le Cefa de la maintenance industrielle de Pointe-Noire, le Cefa des métiers de services de Pointe-Noire, le Cefa des métiers ruraux de Dolisie, le Cefa des métiers du BTP de Brazzaville, le Cefa des métiers de services de Brazzaville et le Cefa des métiers ruraux de Botala dans le département de la Likouala, non encore fonctionnel.

Par ailleurs, il y a deux centres Songhaï, celui de Louvakou dans le département



du Niari – dédié aux métiers ruraux, non fonctionnel – et celui d'Otséndé dans le département de la Cuvette, non fonctionnel également.

Deux lycées professionnels existent à Brazzaville, celui dédié aux métiers de la menuiserie, le lycée professionnel Alphonse-Kintombo, et le lycée professionnel agricole Amilcar-Cabral. Agricongo est consacrée aux métiers agropastoraux et l'École nationale à vocation régionale en génie-travaux (ENVR-GT) forme aux métiers de génie civil.

En perspectives, il est prévu à différents termes la création de Cefa des métiers du pétrole à Pointe-Noire, des métiers de la foresterie et industrie du bois à Mossendjo dans le département du Niari et à Kabo dans le département de la Sangha, des métiers de la pêche continentale à Mossaka dans le département de la Cuvette, et des métiers ruraux à Boko dans le département du Pool.



Xerox® VERSALINK®

The Futur of Word



Distributeur Agrée




Tél: 06 662 56 56
E-mail: accueil-pnr@bureautique-et-services.com
Site: www.bureautique-et-services.com

Distributeur exclusif d'équipement Xerox au Congo

L'offre privée de formation qualifiante

Elle est principalement assurée par le centre de formation professionnelle Sueco de Pointe-Noire, le Cefa de mécanique automobile de la chambre consulaire de Pointe-Noire, le centre de formation professionnelle Sœur-François-Régis de Pointe-Noire, le centre de formation professionnelle Don Bosco de Brazzaville et Pointe-Noire, et le centre de formation professionnelle Madre-Morano de Pointe-Noire.

L'offre de formation qualifiante à travers les projets du gouvernement développés en coopération avec les partenaires techniques et financiers (PTF)

Quatre projets en cours offrent des formations qualifiantes : le Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE) qui compte former 15 000 jeunes vulnérables à Brazzaville et à Pointe-Noire ; le Projet de développement des compétences et des res-



sources humaines (PDCRH) qui vise la formation de 7 500 jeunes et prévoit de construire et d'équiper quatre centres de métiers ; le Projet entreprenariat des jeunes visant à accompagner les jeunes porteurs des projets ; et le Projet « Grande Ecole numérique du Congo » dont l'objectif est de former chaque année 1 000 jeunes aux métiers du numérique.

L'offre de formation par les maîtres artisans

Le Congo compte un grand nombre de maîtres artisans capables de contribuer au développement des compétences, notamment des jeunes dans différentes filières de formation et d'apprentissage. Ils représentent un grand gisement de formations qualifiantes dont la majorité des acteurs opèrent dans l'informel et méritent un encadrement adéquat. Les artisans fédérés par l'Agence nationale de l'artisanat (ANA) et le Groupement interprofessionnel des artisans du Congo (Giac) sont des cadres organisés d'offres potentielles des formations qualifications.

En conclusion, l'offre de formation qualifiante au Congo est encore faible au regard du besoin pressant en formation des jeunes sur le marché du travail. Cela a été fortement ressenti lors de la campagne d'enrôlement des jeunes vulnérables des départements de Brazzaville et Pointe-Noire, dans le cadre des formations qualifiantes offertes par le Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE). En effet, 21 000 jeunes ont présenté leur candidature à cette campagne, 18 000 jeunes ont été jugés éligibles, mais seulement 4 500 seront retenus, compte des limites du financement et des capacités d'accueil des fournisseurs publics et privés de formation dans ces deux grandes localités.

Il est donc indispensable d'investir en conséquence, aussi bien dans le développement des infrastructures de formation des apprenants que dans les formateurs qui constituent le capital humain nécessaire pour assurer la formation des apprenants et apprentis. La formation qualifiante est un précieux créneau à développer pour répondre aux besoins de compétences du secteur productif, dans le cadre du partenariat public-privé (PPP) et pour accroître les opportunités d'emploi des apprenants et apprentis.



- Quincaillerie industrielle
- Froid & climatisation
- Désinsectisation, désinfection, dératisation
- Magasin de pêche



Espace vente
à l'unité
visserie
boulonnerie



BP 459 - POINTE NOIRE - CONGO

Magasin : 06 621 37 37

codisco@codisco-congo.com

Département Froid : 06 621 38 38

Technique@codisco-congo.com

Département Désinsectisation : 06 650 92 63

codisco3d@codisco-congo.com

Horaires d'ouverture

Magasin

Du lundi au vendredi : 8h00 - 12h15 & 14h30 - 17h30

Samedi : 8h15 - 12h00

Département froid

du lundi au vendredi : 7h 30 - 12 h 00

14h00 - 18h00



Comment la formation au Congo-Brazzaville peut-elle s'adapter à cette période de crise ?

Dans un contexte économique difficile, il n'est guère aisé de définir son projet professionnel, mais il existe des outils qui permettent d'y voir plus clair. Les conseils de Patrice Passy, président de l'Université des connaissances africaines (UCA).

PATRICE PASSY, PRÉSIDENT DE L'UCA

Pour certains Congolais, avec la situation du marché du travail qui s'est dégradée dans son ensemble, il peut paraître incongru de parler de formation en cette période de crise. Surtout lorsque l'on sait que les entreprises ne cessent de licencier pour des motifs économiques, que la crise a des impacts très forts sur l'emploi, en particulier dans certains secteurs d'activités. De plus, les Congolais relèvent aussi dans leur quo-

tidien une baisse de leur pouvoir d'achat et un chômage qui ne cesse de croître. Les destins sur le marché du travail, les trajectoires individuelles d'emploi, mais aussi le rapport des individus à l'emploi, à leur travail et à leurs perspectives professionnelles sont durablement affectés.

La formation est-elle une réponse aux difficultés liées à la crise

économique congolaise ?

Vous avez été licencié ou allez prochainement l'être. Cet événement n'est pas toujours des plus heureux mais vous pouvez le transformer en une belle opportunité pour réaliser votre rêve professionnel. C'est l'occasion de faire un virage à 180 degrés et de lancer votre projet. Aviez-vous pensé à votre reconversion professionnelle ?

Une des solutions au licenciement économique : la reconversion professionnelle

La reconversion professionnelle est une démarche visant à changer de métier ou de statut (passer du statut de salarié au statut d'entrepreneur ou vice-versa). Pour réussir votre reconversion professionnelle, pensez à votre bilan de compétences après votre licenciement ou suite aux difficultés économiques. Cette démarche vous aidera à faire le point sur votre parcours personnel et professionnel. Vous pourrez ainsi mieux définir vos centres d'intérêts. Après un bilan de compétences, il est souhaitable d'envisager un parcours de formation pour vous qualifier dans un nouveau métier, acquérir de nouvelles compétences. Le parcours de formation vous permet de définir le type de connaissances le plus adapté, en prenant en compte votre niveau, vos aptitudes et les caractéristiques des dispositifs de formation.

Considérée en temps normal comme un excellent levier de motivation et de fidéli-

sation des salariés, la formation peut permettre aux salariés de réaliser leur reconversion professionnelle, elle est une absolue nécessité dans ce contexte économique et financier difficile.

Des outils pour faire le bon choix

Afin de trouver le métier, l'emploi qui vous correspond le mieux, il est indispensable de rassembler un maximum d'informations sur l'environnement socio-économique dans lequel vous envisagez de vous reconvertir. Faites un état des lieux de ce qui existe en termes de secteurs d'activité, de métiers, d'entreprises sur la zone géographique où vous envisagez de travailler.

Sur ce dernier point, l'Université des connaissances africaines (UCA) a conçu un Chantier national de l'emploi de 2018 à 2023, afin de préserver, dans le cadre d'une démarche citoyenne, l'employabilité des Congolais par la formation aux métiers grâce à ses nouveaux outils techniques. Ces outils s'articulent par le biais du dispositif national de création d'emplois à travers la mise en place d'un observatoire national des métiers, une cartographie des métiers et des compétences et la création d'un centre national des formations aux métiers. L'ensemble de ces outils, leur rôle et missions, vous ont été présentés lors des Assises nationales de l'emploi et de la formation que nous avons organisées les 14 & 15 décembre 2017 à l'auditorium du ministère des Affaires étrangères à Brazzaville.

**ENGAGÉ À ÊTRE
LÀ OÙ VOUS ÊTES**

Total développe sans cesse son réseau de stations pour être au plus près de vous

#MakeThingsBetter
cg.total.com

TOTAL
Committed to Better Energy

Committed to Better Energy = Engagé pour une énergie meilleure

TOTAL CONGO SA
Siège social : Rue de la Corniche – BP 1037 – Brazzaville
Tél. : 00242 05 522 81 15 – contact@totalcongo.com



PEFACO HOTEL MAYA MAYA

AÉROPORT INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE



Pefaco Hôtel Maya Maya 5*
est situé face à l'Aéroport
International Maya Maya de
Brazzaville à quelques minutes
en voiture du centre-ville.



L'hôtel dispose de 158 chambres 3 RESTAURANTS : Italien, Français et Africain.

CONCERT DE JAZZ gratuit tous les vendredis soirs.

POOL JAZZ BRUNCH au bord de la piscine tous les dimanches de 12h à 16h

LES SERVICES

Court de tennis • grande piscine avec bassin enfant • centre de fitness • service conciergerie 24h/24h
service pressing • location de Van Mercedes jusqu'à 7 places • grand Parking gratuit • 5 salles de séminaire.
Organisation de banquets, séminaires, mariages.

Tel. +242 056 048 030 / +242 056 048 031

INFO@PEFACOHOTELMAYAMAYA.COM

www.pefacohotelmayamaya.com

Boulevard Denis Sassou Nguesso, Brazzaville, République Du Congo

E S P A C E
M B O N G U I



POOL JAZZ BRUNCH

TOUS LES DIMANCHES DE 12H À 16H AUTOUR DE LA PISCINE

APÉRITIF
BUFFET BARBECUE À VOLONTÉ

Cuisine Italienne

Plateau de charcuteries, lasagnes à la bolonaise maison, tiramisu maison...

Cuisine Française

Toasts de saumon fumé, toasts de foie gras, fromages...

Cuisine Congolaise

Brochettes de gambas, brochettes de viandes, Saka Saka, Makayabu...

PISCINE & LIVE JAZZ

ADULTES - 30 000 FCFA | ENFANTS DE 4 À 12 ANS - 15 000 FCFA | POUR LES MOINS DE 4 ANS - GRATUIT



PEFACO HOTEL MAYA MAYA

AÉROPORT INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE





Le Cefa MB-FC, une réponse à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée

PAR AUDREY MADINGOU,
DIRECTRICE DU CEFA DES MÉTIERS DU BÂTIMENT,
DU FROID-CLIMATISATION

La municipalisation accélérée qui a été lancée en 2004 a profondément modifié le paysage du Congo, notamment par la construction des infrastructures de base et la transformation des anciens chefs-lieux des régions en nouvelles villes. Les investissements massifs réalisés par l'État dans les BTP pendant douze ans ont brutalement mis à nu la cruelle absence de qualification des Congolais dans ce secteur, pourtant fortement créateur d'emplois mais pris d'assaut par des ouvriers qualifiés étrangers. Les jeunes Congolais ont été simplement relégués au rôle de manœuvres sans qualification dans les nombreux chantiers dispersés sur le territoire national.

L'historique des Cefa

La composante 2 du projet Appui à la refondation de l'éducation et de la formation au Congo, objet de la convention de financement signée le 15 mai 2007 entre le Congo et la France, portait sur l'appui à la création et à la réhabilitation des dispositifs de formation professionnelle et technique. Les interventions de cette composante étaient consacrées à la mise en place des dispositifs de formation cherchant à garantir une bonne employabilité des jeunes formés. Dans ce cadre, furent lancés les projets de deux Cefa sur financement de l'AFD, l'un à Pointe-Noire pour les métiers de la maintenance industrielle, et l'autre à Brazzaville dans les métiers du bâtiment. Après plusieurs années d'embûches de toutes sortes, le Cefa des métiers du bâtiment, im-

planté dans l'enceinte du lycée industriel du 1er-Mai, n'a finalement été officiellement lancé que le 9 novembre 2016 par le Premier ministre, chef du Gouvernement, Monsieur Clément Mouamba.

Ce Cefa a pour objectif de répondre aux besoins en qualifications du secteur du bâtiment, il englobe le froid et la climatisation et se base sur un dispositif de formation professionnelle adossé au partenariat entre les secteurs public et privé, pour établir la relation entre le secteur productif, l'éducation et la formation.

Les missions et l'offre de formation

Le Cefa a trois missions, à savoir :

- la formation professionnelle initiale pour des apprenants sortis de la classe de 3^e qui souhaitent acquérir des compétences et un diplôme professionnel afin d'entrer dans la vie active ou de poursuivre leurs études au-delà du Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ;
- l'insertion dans la vie professionnelle des jeunes qui ont quitté le système éducatif sans qualification professionnelle, afin de leur faire acquérir une qualification et une certification (CQP) attestant leurs acquis des bases d'un métier ;
- l'appui aux entreprises, notamment dans le perfectionnement technique des ouvriers et employés, mais également par la mise à disposition des ressources technologiques du Cefa.

Pour l'atteinte des résultats qui visent à harmoniser le mieux possible le dispositif de formation avec le marché du travail et les besoins en main-d'œuvre qualifiée, l'architecture des programmes de formation selon l'approche par compétences (APC) constitue l'apport stratégique d'acquisition des compétences adopté pour l'apprentissage dans cet établissement.

Le nouveau dispositif de formation professionnelle s'appuie sur le principe d'une alternance entre deux lieux de formation, dite « alternance intégrative » entre le Cefa et les entreprises du secteur productif. Les bénéficiaires que sont les « apprenants » (apprentis ou stagiaires) sont ainsi au cœur du dispositif.

L'organisation et l'offre des formations

Installé dans l'enceinte du lycée technique industriel 1er-Mai, le Cefa des métiers du bâtiment, froid et climatisation a démarré la formation le 7 novembre 2016. Il compte sept filières réparties en deux pôles des métiers qui sont :

- le pôle des métiers de la construction qui comprend le gros œuvre du bâtiment, la finition du bâtiment, la menuiserie, la charpente bois, la couverture et la construction métallique – l'aluminium-verre ;
- le pôle des métiers des installations avec les installations sanitaires et le traitement des eaux, les installations électriques – la domotique, le froid et la climatisation.

Du point de vue des ressources humaines, le Cefa dispose d'un personnel administratif avec un effectif de 15 travailleurs et d'un personnel enseignant composé de 16 formateurs métiers chargés de faire acquérir aux apprenants le savoir-faire lié à chaque métier, et de 6 enseignants pour les enseignements transversaux, dont 3 sont chargés chacun de la gestion d'apprentissage, de la vie sociale et professionnelle et de l'art plastique.

Au niveau des locaux, le Cefa dispose de 13 bureaux d'une superficie moyenne de 14,66 m², 7 ateliers dont la superficie moyenne est de 277,99 m², 5 salles de classe de 52,67 m², 2 salles de dessin, une



Les installations du Cefa des métiers du bâtiment de Brazzaville.

La cible du Cefa

Le Cefa accueille les jeunes scolarisés du collège, les jeunes déscolarisés sans qualification, les demandeurs d'emploi et les salariés ayant besoin d'un perfectionnement ou d'une reconversion professionnelle.

L'encadrement et le suivi de la formation

Pour l'année scolaire 2018, ces deux aspects couvrent 271 apprenants repartis en deux années de formation, qui alternent les périodes de formation au centre d'une part, et d'autre part en entreprise, de sorte qu'ils ont 50 % de leur formation au centre et les autres 50 % en entreprise.

Pour permettre le bon suivi des apprenants, aussi bien au centre qu'en entreprise, les outils de suivi mis en place sont :

- le tableau de gestion des activités d'apprentissage ;
 - la progression pédagogique ;
 - le livret professionnel d'apprentissage par les trois acteurs (l'apprenant, le Cefa et l'entreprise). Il permet à l'apprenant de prendre connaissance du contenu de sa formation, de rendre compte de sa formation en entreprise et au tuteur en entreprise d'apporter une appréciation du travail de l'apprenant ;
 - la fiche séquence et le système d'évaluation et de communication avec les stagiaires.
- Les compétences acquises sont évaluées en cours et en fin de formation sous forme d'évaluation des compétences, d'évaluation modulaire (unités d'apprentissage) et d'éva-

luation finale (examen final). À ce jour, une étude a été menée par le ministère de tutelle par le biais de l'Inspection générale, les entreprises, en collaboration avec Expertise France, pour instituer le contrôle en cours de formation, afin de favoriser les remédiations pour les apprenants éprouvant certaines difficultés.

La communication des résultats des évaluations se fait par affichage et sur bulletins. Le ministère est seul responsable de la nomination des membres du jury.

Les faiblesses, forces et perspectives du Cefa

Des nombreuses faiblesses affectent encore le Cefa, notamment l'absence du petit outillage à la disposition des apprenants, la modicité du financement de son fonctionnement et la difficulté de trouver des postes de stage et de formation en alternance pour les apprenants, du fait du marasme qui frappe le secteur des BTP.

Comme forces et perspectives, on notera l'engouement des apprenants en dépit du contexte actuel très difficile de leur formation et des faibles perspectives d'emploi dans le secteur des BTP en crise ces dernières années, d'où l'intérêt d'orienter également la formation dans le sens de l'auto-emploi et de la promotion de l'entrepreneuriat. Il est également indispensable que le Cefa ait un minimum de moyens financiers et matériels pour qu'il fonctionne d'une manière optimale afin qu'il puisse atteindre ses objectifs.



Mme Audrey Madingou, directrice du Cefa MB-FC.

salle CDI-médiathèque, une salle de réunion, 12 toilettes mixtes à raison de deux par atelier, 2 blocs de toilettes apprenants (4 pour les filles et 4 pour les garçons) et 10 toilettes pour le personnel.



NATIFCRED

Nous vous accompagnons pour :

- Crédit Individuel
- Crédit Solidaire
- Crédit 24H
- Crédit affaires
- Epargne
- Dépôt à Terme
- Transfert d'argent
- Domiciliation de salaire
- Protect Emploi (Assurance Chômage)
- Change
- Micro Assurance




Natifcred est une microfinance de deuxième catégorie
 Décision COBAC : D-2018/111 du 16 Janvier 2018
 Agrément Arrêté N° 6789/MFB-CAB
 Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 276.000.000 de Frs CFA
 Siège Social : 50 avenue Raymond Paillet Rond Point Lumumba - Pointe Noire - Congo Brazzaville
 Service Clientèle : 06 602 32 34 / 04 402 32 35 - www.natifcred.com

L'ambitieuse aventure du Cefa de mécanique auto de la chambre consulaire de Pointe-Noire

La construction de la route nationale n° 1 entre Brazzaville et Pointe-Noire a été à la base du projet de création du Cefa de mécanique auto, à l'initiative des autorités consulaires de Pointe-Noire qui ont anticipé les besoins émergents des entreprises en ressources humaines en prévision du développement du transport routier. Son objectif est d'être un pôle de formation et de développement des compétences face aux innovations de l'automobile et à la croissance du transport routier prévisible avec le développement du réseau routier national.

CHRISTIAN HERBERT MASSAMBA, RESPONSABLE COMMUNICATION DE LA CHAMBRE CONSULAIRE DE POINTE-NOIRE



Le Centre d'éducation, de formation et d'apprentissage (Cefa) de mécanique automobile de la Chambre consulaire de Pointe-Noire a démarré ses activités de formation en janvier 2007. Dès le départ, il s'est appuyé sur un outil de formation moderne qui permet aux apprenants jeunes et adultes d'acquérir des compétences avec un savoir, un savoir être et un précieux savoir-faire.

Le financement

Initialement, les équipements du Cefa ont été financés conjointement par l'ambassade de France en République du Congo, la Chambre des métiers et de l'artisanat de Seine Saint-Denis et la Chambre consulaire de Pointe-Noire, respectivement pour 125 millions de FCFA, 21 millions de CFA et près de 10 millions de CFA. Leur renouvellement incombe entièrement à la Chambre consulaire de Pointe-Noire qui a consenti un effort financier de 15 millions de CFA dans le cadre de la transformation numérique du centre, pour l'acquisition de nouveaux outils.



**LE VÉRITABLE N°1
DE LA SÉCURITÉ AU CONGO
DEPUIS 1975**



ÉTUDE AUDIT ET FORMATION • TRANSPORT DE FONDS • CYNOTECHNIE • DRESSAGE
PENSION • SÉCURITÉ • PRÉVENTION ET PROTECTION • GARDIENNAGE • TÉLÉALARME

SIÈGE SOCIAL ET DIRECTION :
AV Marien Ngouabi (Vers ex usine Bata)
BP : 570 Pointe - Noire (République du Congo)
Tél : +242 05 713 89 03 / 06 658 38 71 / 05 553 07 96
Email : scabsecu@hotmail.com

AGENCE DE BRAZZAVILLE :
166, rue Charles de Foucault - Quartier MFOA
BP : 15061 Brazzaville (République du Congo)
Tél : +242 05 578 53 11 / 06 627 71 62 / 05 553 07 96
Email : scabbrazza@yahoo.fr

ANTENNE DE DOLISIE :
81 bis, Avenue de l'hôpital de référence
Tél : +242 05 035 77 43 / 06 874 03 90 / 05 553 07 96
Email : antennescab.dolisie@gmail.com

Le fonctionnement du Cefa est entièrement financé par la Chambre consulaire au travers d'un dispositif à trois paliers : les frais scolaires ; les revenus des prestations relatives à la formation continue et aux réponses à des besoins exprimés par les entreprises ; la subvention de 25 millions de CFA dérogée par la chambre consulaire elle-même.

Organisation

Le Cefa est doté d'une organisation souple, structurée en trois groupes d'action pédagogique :

- le groupe technique, organisé en départements mécanique et électricité-électronique ;



- le groupe généraliste, organisé pour fournir des bases en français, anglais, mathématique et physique) ;
- le groupe HSE.

La formation dispensée par le Cefa de mécanique automobile vise plusieurs objectifs : donner un nouvel essor à l'apprentissage pour en faire la voie royale d'acquisition d'un métier, d'un emploi durable ; assurer dans le cadre de l'apprentissage une formation professionnelle et qualifiante en alternance ; favoriser l'insertion et la réinsertion des jeunes et des demandeurs d'emploi ; développer la formation continue au profit des travailleurs et des artisans mécaniciens.

L'offre de formation et les cibles

Le Cefa développe deux approches de formation :

- La formation initiale qui prépare en deux ans les jeunes âgés de 16 à 25 ans (titulaires d'un BEPC, BÊT, BT, BEP, Bac) au Certificat d'aptitude professionnelle (CAP). Cette formation est réalisée en alternance école-entreprise ;
- La formation continue qui s'adresse aux professionnels et aux artisans mécaniciens. Elle répond aux problématiques particulières des organisations demandeuses, à savoir la lecture des schémas électriques, le diagnostic et l'électronique, etc.

Le personnel enseignant

Dans la galaxie Cefa gravitent des enseignants dotés d'une longue expérience. Venu de l'enseignement public, ils ont bénéficié d'une formation idoine dans les chambres de métiers en France. Cette politique de formation est poursuivie aujourd'hui. À cette première catégorie d'enseignants se greffent des vacataires recrutés sur la base d'une expertise avérée.

Les résultats obtenus

En onze ans d'existence, le Cefa a pu former 206 apprentis. 125 ont été recrutés dans les entreprises et 81 ont fait le choix de l'auto-emploi. Dans le registre de la formation continue, le centre se prévaut de près de 400 professionnels et artisans mécaniciens (re)moulés par ses soins.

Les partenariats

Pour mener à bien sa mission, le Cefa de mécanique automobile a fait le pari d'une politique

d'ouverture à des structures capables de doper l'efficacité de son action. Une politique illustrée par la signature de plusieurs partenariats avec la Chambre des métiers et de l'artisanat de Seine-Saint-Denis (située à Bobigny en France), la Chambre des métiers et de l'artisanat de Vendée en France, la Chambre de commerce et d'industrie de Nantes-Saint-Nazaire et le centre de formation professionnelle Don Bosco de Pointe-Noire pour un échange d'expériences.

princesse TATIE

Une large gamme de produits de qualité pour toutes vos envies

Disponible dans tous vos magasins

MARIS Congo

BUREAU VERITAS

SUCRE TATIE

Société anonyme avec conseil d'administration au capital de 20.940.000.000 FCFA RCCM N° CG-MGO-91-B-002- NIU : M2006110000281154 Agence Pointe-Noire : Immeuble liliane, BP 753, centre ville. Tél : (+242) 222 94 19 58 Agence Brazzaville : 02, avenue William GUINET, BP : 2345

Parallèlement, pour les besoins de la formation en alternance, le Cefa a noué des partenariats avec des entreprises comme Tractrafic Motors, Congo Terminal, CFAO, Translogistique, Garage Africa Auto Services, Garage Auto Congo Services, Garage Ferro.

Les prochaines étapes

Fort de son expérience, le Cefa de mécanique automobile entend aller au-delà du Certificat d'aptitude professionnelle. Il veut évoluer vers le BEP (Brevet d'études professionnelles) et le bac professionnel. Si rien ne contrarie cette évolution, c'est à l'horizon 2020 que cette transformation devrait être effective. Ce changement impliquera l'adoption d'un autre paradigme, l'extension de la formation à l'ensemble du spectre de la mécanique (de la tronçonneuse aux gros véhicules) et dans ses composantes essence, diesel et électronique.

La chambre consulaire de Pointe-Noire a posé les jalons de cette évolution à travers la définition d'une vision intitulée Cefa 2020. Dans cette perspective, le centre s'est déjà imposé une orientation numérique confortée par l'acquisition de nouveaux outils :

- valises de diagnostic (99% des véhicules en circulation à travers le monde) ;
- logiciel Atelio Doc (schémas électriques, coupes de serrage, etc., de 99% de véhicules en circulation à travers le monde).

Il vise ainsi à devenir un centre de référence à l'échelle nationale, comme l'ambitionne l'état-major de la Chambre consulaire de Pointe-Noire.

“ Nous voulons introduire la culture numérique dans le parcours scolaire ”



Dispensant ses enseignements dans un secteur professionnel d'avenir, la Grande École numérique du Congo est une première dans le paysage de la formation au Congo. Entretien avec Vuvu Masia, son directeur général.

PROPOS RECUEILLIS PAR JEAN-JACQUES SAMBA

Pouvez-vous nous présenter l'histoire de votre établissement ?

La Grande École numérique du Congo (GENC) est une structure œuvrant dans le domaine du numérique, créée en 2016 dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP) entre le gouvernement congolais, via le ministère de l'Enseignement Technique, Professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, et des partenaires privés avec un capital de 250 millions de FCFA. Elle a été solennelle-

ment lancée à Brazzaville le 16 octobre 2016, sous le haut patronage du Premier ministre, Chef du Gouvernement, Monsieur Clément Mouamba.

À son lancement, la GENC a immédiatement entamé la formation de 45 formateurs qui ont eux-mêmes commencé à former des jeunes Congolaises et Congolais le 30 Janvier 2017, sur les campus de Brazzaville et Pointe-Noire. À ce jour, la GENC a déjà formé 350 jeunes sur ces deux campus.

Quels sont les objectifs de la GENC ?

Nos objectifs sont de former 500 personnes par an aux métiers du numérique afin d'offrir sur le marché de l'emploi une main-d'œuvre qualifiée, d'apporter une réponse au problème de l'employabilité des Congolais par des formations courtes et qualifiantes aux métiers du numérique, et participer à la transformation digitale des entreprises locales en proposant nos services de formation pour les employés, de conseil et d'accompagnement.

DGC
Diriger - Gérer
Communiquer

Nos différents parcours

- Parcours de la comptabilité et finances
- Parcours de la banque et assurance
- Parcours de la négociation commerciale et client
- Parcours de la logistique et transport
- Parcours assistant de gestion PME-PMI
- Parcours management des unités commerciales
- Management gestion de la fonction RH
- Licence professionnelle Génie pétrolier et minier
- Licence professionnelle Génie industriel et maintenance
- Licence professionnelle Génie civil construction durable

UNE ÉCOLE
AU SERVICE DE LA CITÉ
ET DE L'ENTREPRISE

DGC Congo - Ecole Supérieure de commerce et de Gestion, est liée par convention partenariale à l'Ecole Supérieure de Gestion de Paris qui délivre un Diplôme correspondant à 180 crédits E.C.T.S. et 300 crédits E.C.T.S. (EMBA).

Des diplômes d'Etat dans votre projet professionnel avec des partenaires.

Brazzaville Tél : +242 06 624 62 59 / 05 591 35 39
40 avenue des trois martyrs Moundali

Pointe-Noire Tél : +242 06 934 64 88 / 06 818 21 02
Face à l'Yves Victor Augasbour
www.univproafrique.com

UPA Université
Professionnelle d'Afrique
Pointe-Noire - Brazzaville
Kinshasa - Bamako

**Groupe
ESG**

*Pièces détachées d'origine
pour toute marque de véhicules*



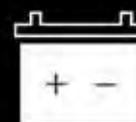
Pièces de Rechange



Lubrifiants



Pneus



Batteries



BOSCH

VARTA


**MILLENNIUM
EQUIPMENT**

POINTE-NOIRE :

Rond Point des Cheveaux

Tel: 06 800 00 13 - 05 300 00 51

BRAZZAVILLE :

Avenue Foch, Centre-ville

Tel: 06 438 33 33 - 05 040 33 33



info@millenium-equipment.com

www.millenium-equipment.com



www.csp-ilog.com



La Solution Logistique pour l'Industrie du Pétrole et du Gaz dans le Golfe de Guinée et le Bassin du Congo

Créé par Ordonnance Présidentielle dès 1999 le CSP (Centre de Services Pétroliers) ILOGS (Integrated Logistic Services) est le seul terminal portuaire entièrement dédié à l'industrie Oil & Gas au Congo. Le CSP ILOGS a connu récemment une redynamisation complète fondée sur :

- I) Une extension de ses infrastructures portuaires dans le cadre du programme EICSP (Extension des Infrastructures du CSP) défini par son actionnariat, SNPC (80%) et PAPN (20%) : longueur de quai portée à 400 mètres linéaires avec une profondeur de 9 mètres et une charge surfacique de 3T/M² sur le nouveau quai (200 mètres linéaires); bassin protégé de 7,4 hectares.
- II) Une modernisation de son parc d'engins d'exploitation avec plus de 150 engins à ce jour : Grues (30 à 450t); Elévateurs (3 à 20t); Reach Stacker de 45t; Nacelles (18m); Remorques 12m (45t); Remorques extensibles 25m (48t); Essieux; Camions tracteurs; Porte-chars (55 à 220t); Appareils de levage; Balayeuse...
- III) Un accroissement des compétences et une professionnalisation renforcée, axés sur :
 - Un Système de Management HSE (SMHSE), qui repose sur une politique définie par la Direction Générale. La mise en œuvre de ce Système implique les actions de PREVISION, de PREVENTION, de PROTECTION et d'INTERVENTION favorisant le déploiement des activités dans un environnement propice et adapté.
 - Un personnel formé (Centre de Formation ILOGS) et une politique garantissant le respect des normes et la qualité.
 - Des partenariats au niveau international.

Installation portuaire soumise au code ISPS disposant d'une surface de 40 hectares aménagés, le CSP ILOGS offre aux opérateurs pétroliers de la région, des pôles de prestations et services permettant de mener à bien non seulement la phase de développement de leurs projets industriels, mais aussi leurs opérations de logistique courante (base d'appui aux campagnes de forage et aux opérations de production offshore) :

- SERVICES PORTUAIRES ET ASSISTANCE AUX NAVIRES
- MANUTENTION-LEVAGE
- TRANSPORT ET CONVOIS EXCEPTIONNELS
- LOCATIONS ET MISES A DISPOSITION : Espaces (Zone de travail, Yards de stockage, Magasins et Entrepôts, Bureaux équipés, Fibre optique, etc...); Engins; Camions tracteurs; Appareils de levage; Divers équipements; Personnels...
- INGENIERIE & CONSTRUCTION
- AUTRES PRESTATIONS : Logistique de sites pétroliers et de sites industriels gestion de bases logistiques dédiées, gestion de quais, accompagnement sur site client, pont bascule, etc...

MANUTENTION-LEVAGE. TRANSPORT ET CONVOIS EXCEPTIONNELS

Manutention - Levage au CSP dans le cadre d'une offre intégrée de services logistiques à l'industrie *oil and gas* avec la domiciliation de :

- Manutention bord et acconage,
- Opérations logistiques et autres services support des projets pétroliers en phase de développement,
- Opérations logistiques courantes et autres services et facilités yards, ateliers, entrepôts...
- Opérations de transit sur pays voisins, avec la gestion d'escales des lignes maritimes internationales transportant le matériel et les équipements pétroliers.

Manutention - Levage sur sites pétroliers des clients

- Levage et manutention sur bases logistiques portuaires affectées aux opérateurs pétroliers,
- Levage manutention sur sites pétroliers offshore,
- Levage manutention sur sites pétroliers et gaziers on shore.

Transport et convois exceptionnels

- Transport urbain - départemental - national,
- Convois exceptionnels (rig move ; convois d'équipements de well testing etc ...).



Avenue de Bordeaux, Enceinte Port Autonome - Boite Postale : 788, Pointe-Noire

Téléphone : (+242) 05 559 86 35 - (+242) 06 664 86 35

Courriel : info@csp-ilog.com - www.csp-ilog.com - République du Congo.



Quelles sont vos cibles des formations ?

Les formations de la GENC sont destinées tant aux particuliers qui veulent acquérir des nouvelles compétences qu'aux entreprises et administrations qui veulent renforcer les capacités de leurs ressources humaines dans le domaine du numérique.

Nous proposons plusieurs formations :

- La découverte de l'interface et manipulation de Windows, et l'initiation à internet. Il s'agit de la prise en main de l'outil informatique, la navigation sur internet, la maîtrise des tâches simples sur un ordinateur.
- Dans le cadre du pack Office Microsoft – les outils de bureautique étant de plus en plus complets et performants –, avec les formations GENC en bureautique il est possible d'apprendre à maîtriser l'ensemble des fonctionnalités des logiciels usuels : Excel, Word, PowerPoint, Outlook ou encore Access.
- En matière de développement et intégration web, notre programme est essentiellement focalisé sur les technologies les plus répandues, notamment HTML, CSS, JavaScript, PHP et SQL, Wordpress et Codeigniter, pour apprendre à créer, maintenir des sites et développer des applications web.

Quelle est la composition du corps enseignant de la GENC et quels résultats obtenez-vous ?

Il est composé de diplômés en infor-

matique qui ont suivi une formation de renforcement de capacités au lancement de l'école. Actuellement, la GENC compte 36 formateurs disponibles sur les 45 formés.

En ce qui concerne les résultats atteints à ce jour nous avons formé 350 développeurs web, 247 admis au test en attente de formation, 6 653 candidats en attente du test de sélection, 120 personnes formées sur le pack Office.

Nous avons travaillé avec le ministère du Tourisme et de l'Environnement pour la réalisation des sites du ministère (tourisme-environnement.gouv.cg), de l'Office du tourisme (www.officedutourisme.gouv.cg) et de la Commission Climat du bassin du Congo (www.cbcc-cbcc.org) et la formation des agents du ministère pour la gestion d'un site web.

Pour le ministère de l'Enseignement technique et professionnel, nous avons renforcé les capacités du personnel du cabinet par l'initiation à l'informatique, la formation Office du niveau débutant à un niveau plus avancé et dans la réalisation du site web qui est en cours. Pour le Centre national d'identification civil de Pointe-Noire, nous avons formé les agents au développement web pour créer un système numérique de gestion des demandes des documents.

Par ailleurs, pour l'Onemo à Brazzaville, nous avons formé les demandeurs d'emploi en développement web, et en Office Microsoft et à Pointe-Noire

nous avons renforcé les capacités des agents à l'initiation à l'informatique, et à l'Office du niveau débutant au niveau avancé.

Quelles sont les prochaines étapes et les perspectives de votre école ?

Nous voulons introduire la culture numérique dans le parcours scolaire depuis le primaire jusqu'au lycée, de façon encadrée et responsable. Cela afin de combattre l'analphabétisme numérique à la sortie de l'école. Des partenariats avec les écoles sont en préparation.

En outre, la GENC veut s'étendre sur le territoire national et envisage d'ouvrir des campus à Dolisie, Oyo, et Ouesso. Et dans le souci d'accompagner les apprenants, nous voulons créer un micro-écosystème de l'initiative privée à vocation d'incubateur pour les primo-entrepreneurs, en incitant notamment au regroupement des apprenants en projets d'entreprises, avec des activités génératrices de revenus.

Nous travaillons actuellement avec le Centre de recherche géographique et de production cartographique du Congo (Cergec) pour la création d'un d'incubateur dans leurs locaux. Ce projet est aussi soutenu par la société ESRI Rwanda, qui est prête à mettre à la disposition de la GENC ses formateurs (par période dans l'année) et des licences gratuites de ses logiciels SIG (système d'information géographique).

Technicians for Africa, une opportunité de formation en ligne dans des métiers techniques

Technicians for Africa est un programme de formation en ligne gratuit offert à toutes les catégories de personnes intéressées par les métiers techniques, parrainé par Caterpillar, leader mondial des équipements de construction et d'exploitation minière. Il est suivi au niveau du Congo par Tractafic Equipment Congo.

Ce programme en ligne est très complet, il est composé de 18 cours dans 3 langues (français, anglais, portugais). Ces cours sont tirés du programme « Global services technicians » de l'université Caterpillar. La formation porte sur l'électricité, l'hydraulique, la transmission et bien plus encore, elle est une belle opportunité pour la jeunesse congolaise, lui permettant d'élargir ses connaissances, de mettre à niveau ses compétences de technicien et d'améliorer son employabilité. Les modules sont sanctionnés par un certificat donnant la possibilité de postuler pour un emploi technique au sein des distributeurs de Caterpillar à travers le monde. Tractafic Equipment Congo est à Pointe-Noire sur le boulevard Marien-Ngouabi, en ville, et à Brazzaville sur l'avenue Édith-Lucie-Bongo-Ondimba à Mpila.

GENERALE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE NEGOCE

LA QUALITE DANS LES DELAIS

➤ Construction d'immeubles à usage commercial et d'habitation

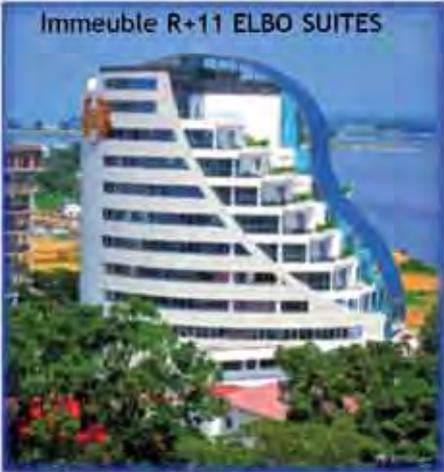
➤ Construction de bâtiments à usage industriel

➤ Construction de Villas résidentielles

➤ Réhabilitation et restructuration de bâtiments existants

➤ Génie civil et travaux portuaires

➤ Conception et réalisation



Immeuble R+11 ELBO SUITES



R+4 LCB Bank Ouenze



Réhabilitation BGFIBank PROXIMA

1^{er} Etage bâtiment Lorcia, Cité Clairon BP: 369
 Brazzaville, République du Congo
 Tel : (+221) 06 402 16 06
 Email : getran.cg@gmail.com / getrancg@getran.com
www.groupegetran.com



“ Nous offrons des formations à fort ancrage professionnel ”

Très connu dans le milieu industriel et auprès des entreprises pour la qualité des ingénieurs et techniciens supérieurs qui y sont formés, l'**Institut Ucac-Icam** est un établissement d'enseignement supérieur de l'Université catholique d'Afrique centrale (Ucac), sous gestion académique de l'Institut catholique d'arts et métiers (Icam) de France. L'école est à cheval sur deux sites : Pointe-Noire au Congo-Brazzaville pour le premier cycle, et Douala au Cameroun pour le second cycle.

JEAN BANZOUZI MALONGA

Après un peu plus de quinze ans d'existence, l'Ucac-Icam renforce son caractère de groupe et sa présence à l'international, quasiment sur l'ensemble des continents. C'est à quoi répond, entre autres, l'ouverture récemment d'un nouveau parcours de formation des ingénieurs en six ans avec une double diplomation, dont deux ans d'études à l'international et en anglais. Ceci constitue une expérience culturelle très enri-

chissante, tant pour l'institut que pour les apprenants, amenés à poursuivre leurs études dans l'un ou l'autre pays où le groupe est installé. Ce nouveau parcours a commencé cette année à l'Institut Ucac-Icam, campus de Douala, avec une quarantaine d'étudiants. En clair, cela veut dire un échange d'expérience qui amène les étudiants africains futurs ingénieurs à effectuer les deux dernières années de leur formation en dehors de leurs pays d'origine, en Asie, en Europe ou en Amérique, et, grâce au projet Erasmus, la possibilité pour ces derniers d'aller passer un semestre en dernière année d'études dans un établissement partenaire du groupe Icam, soit en Allemagne ou en Amérique.

« L'Institut Ucac-Icam forme des ingénieurs généralistes par apprentissage, des techniciens supérieurs en maintenance des systèmes de production, dans les options suivantes : instrumentation, développement durable avec poursuite en master 1 & 2 en génie des procédés et environnement. Et enfin, des managers informatiques des systèmes réseaux et télécoms. Ce sont des étudiants en provenance principalement du Congo, Cameroun, Tchad, Gabon et de RCA », précise Mme Yolande Moumpala, la directrice déléguée de l'Ucac-Icam, campus de Pointe-Noire.

L'une des spécificités de l'Ucac-Icam est son ouverture aux entreprises du fait des formations à fort ancrage professionnel. « Nous offrons des prestations de services aux



entreprises en s'appuyant sur nos ateliers et laboratoires, ainsi que notre expertise. Et nous sommes capables de répondre aux problématiques précises de maintenance industrielle, d'organisation de services, etc., en apportant des solutions à partir d'un cahier de charges précis et concret. Des modules de formation sont disponibles à la demande des entreprises pour leurs salariés, avec contenu personnalisé », affirme Mme Yolande Moumpala.

En seize ans d'existence, l'Ucac-Icam affiche près de 600 contrats d'apprentissage dans les différents pays d'Afrique centrale, environ 350 ingénieurs diplômés, plus de 170 techniciens en maintenance industrielle formés et près de 200 missions industrielles réalisées dans plus de 80 entreprises. L'Institut est situé au 35, rue Libondo, au centre-ville de Pointe-Noire, derrière le stade Franco-Anselmi.

Rens. : <https://www.ucac-icam.com>

LCB Bank
GRUPE BMCE BANK

PROFITEZ DES NOUVEAUX CREDITS LCB Bank A TAUX 0%

CRÉDIT ACHAT APPAREILS ELECTROMENAGERS

REMBOURSABLE ENTRE 12 ET 24 mois

Équipez votre maison des produits utiles sous forme de packages.

MONTANT DU PEEF PLAZONE

DE 200 000 F CFA A 2 000 000 F CFA

CRÉDIT ACHAT MOTO AVEC CASQUE

REMBOURSABLE EN 12 mois

Ce crédit vous met à l'abri des tracasseries de transports.

MOTO SANYA 125 AVEC CASQUE A

530 000 FCFA

MOTO JAKARTA SANYA 100 AVEC CASQUE A

405 000 FCFA

Av. Amicor corbeil-Brazzaville
 Tél.: (+242) 22 281 09 55 / 56 / 78
 Fax : (+242) 22 281 09 77
 web : www.lcb-bank.com, B.P : 2069

“ Nos référentiels académiques sont au standard international ”

Établissement d'enseignement de gestion et technologie, **DGC Congo** peut se targuer d'une expérience solide et de plusieurs partenariats internationaux. Pierre Dinassa Kilendo, doctorant en gestion et directeur général de DGC Congo, nous en dit plus.

PROPOS RECUEILLIS PAR JEAN BANZOUZI MALONGA

Pouvez-vous présenter DGC Congo à nos lecteurs ?

En quelques indications et de manière brève, je peux dire que l'école DGC Congo est un établissement d'enseignement supérieur de gestion et de technologie (école supérieure de commerce), créé en septembre 2004. L'école a obtenu son agrément le 1^{er} mars 2010 par l'arrêté d'ouverture n° 2265. DGC est née et fonctionne sous le concept « black and white » qui s'adapte mieux au contexte éthique de notre marché, et par la volonté de deux hommes qui en assurent la codirection. Il s'agit du docteur Richard Delaye, un citoyen français vivant en Suisse, et de Pierre Dinassa Kilendo, votre serviteur. Nos valeurs sont : rigueur, proximité, solidarité et excellence.

Située à Pointe-Noire notre école compte actuellement 450 étudiants après quatorze années d'existence. Elle a cinq laboratoires techniques (en automatisme, électronique, instrumentation électricité, mécanique et en chimie), quatre laboratoires d'informatique et d'anglais, vingt salles de cours magistraux et travaux dirigés.

Qu'est-ce qui avait motivé la création de cette école ?

En 2004, face au besoin des parents dont les enfants avaient réussi au baccalauréat, nous avons décidé de créer un cadre de formation apte à répondre avec pertinence aux exigences d'un bon rapport coût/qualité, une qualité qu'il ne pouvait avoir à l'époque que dans les écoles étrangères (Union européenne, Maroc, Tunisie, Afrique du Sud, Ukraine ou à Dakar au Sénégal). Mais à quel prix ? et pour quel risque d'échecs ?, sachant que les enfants pouvaient être confrontés à des gros problèmes d'adaptation.

En effet, après la guerre de 1997, l'offre du Congo en infrastructures d'éducation était très pauvre à tous les niveaux. Outre les préoccupations des parents pour la formation de leurs enfants, il fallait surtout répondre aux besoins en compétence des entreprises pour soutenir la reconstruction du pays.

Comment est structurée la formation ?

Notre projet pédagogique se résume en deux pôles d'enseignement formant en bac+3, sanctionné au terme de la formation par une licence professionnelle. Le premier pôle porte sur l'enseignement des métiers de services et supports (DGC Commerce) structuré en cinq filières (commerce international et logistique portuaire, négociation relation client et management

des unités commerciales, bancassurance, finance et comptabilité). Le deuxième pôle technologique est consacré aux métiers de base (DGC Polytech) ayant trois parcours (la maintenance pluri-systèmes, le génie pétrolier et minier, et le génie civil et construction durable).

Par ailleurs, nous avons le master délocalisé d'IMS (International Management School) basé en Suisse, et l'Université du soir pour accompagner les entreprises dans la mise en œuvre des plans de développement personnels de leurs équipes. Enfin nous avons mis en place un partenariat avec des grandes écoles extérieures : IMS (International Management School) en Suisse et l'Université de Lorraine en France, qui sont des cadres privilégiés de poursuite des études en cycle 2 pour les meilleurs étudiants. Ainsi conçu, notre projet nous paraît être en parfaite adéquation avec les besoins de notre marché de l'emploi dans ses différentes composantes sectorielles.

Sur ce point, pendant longtemps, jusqu'à ce que la crise économique affecte tout le tissu de l'économie nationale, le taux général d'emploi de nos jeunes en fin de cycle avoisinait les 80% la première année de leur fin d'études. De même que nos étudiants à l'étranger n'ont aucun complexe vis-à-vis de leurs collègues d'autres pays.

Quels sont vos atouts ?

Nos principaux atouts sont la pratique d'une sélection rigoureuse à l'entrée, le travail avec des référentiels académiques tirés des standards internationaux, la mobilisation des ressources adaptées aux objectifs d'une formation professionnelle, la mise en place d'un encadrement pédagogique qui pousse les enfants à l'effort et pour la réussite.

Il se dit dans l'opinion que DGC est une école qui coûte cher pour un enseignement de même type assuré par les mêmes enseignants dans d'autres écoles locales ?

Une école est avant une entreprise, et donc son modèle économique doit lui permettre d'assurer ses missions sociales vis-à-vis de ses parties prenantes (promoteurs, clients, fournisseurs, salariés, prêteurs, État, partenaires et autres acteurs de son environnement, etc.). Pour cela, il y a donc un nécessaire équilibre à garantir entre les coûts des moyens mis en œuvre et les ressources de financement mobilisées, c'est donc ce que nous nous efforçons de faire à l'instar de tous ceux qui, comme nous, doivent gérer les mêmes contraintes de fonctionnement. Depuis la création, nos prix n'ont jamais

changé et bien plus, nous avons été amenés à les revoir à la baisse, une adaptation nécessaire par rapport au contexte concurrentiel et de crise qui touche lourdement les ménages, qui sont nos principaux contributeurs. Mais en même temps, nos exigences de qualité au plan académique n'ont pas changé, le champ de la compétition s'étant mondialisé en matière d'éducation. Pour survivre, il faut donc respecter les exigences de qualité, et celle-ci a un prix.

Pour ce qui concerne l'offre des établissements sœurs, nous nous refusons de nous livrer à un exercice d'appréciation de leurs prestations, il revient aux parents de le faire. Toutefois nous connaissons la valeur de nos produits et ils sont le résultat du modèle économique que nous avons construit.

Quelles sont les perspectives de développement de DGC ?

Le plan de développement DGC 2020, s'achève dans deux ans, nous pensons déjà à DGC 2030. C'est un plan qui est en chantier. Pour l'heure, il nous faut terminer la mise en œuvre du plan actuel, en d'autres



termes, consolider les actions qui y sont associées et terminer la mobilisation des ressources correspondantes.

Cette période de crise nous offre d'ailleurs une formidable occasion pour réfléchir dans quelle direction il faudra nous projeter sur les dix prochaines années, en observant les contours futurs d'orientation de l'économie du Congo, dans son projet de diversification.

Sur ce point, ne perdons pas de vue qu'une école n'est rien d'autre qu'une structure logistique d'accompagnement du développement des compétences nécessaires à la production des besoins futurs d'une collectivité.

DES SOLUTIONS EFFICACES AU SERVICE DE NOS CLIENTS

SMT a assis sa réputation d'excellence en proposant des services et des solutions à valeur ajoutée adaptés à votre marché et à vos besoins.
www.smt.network

SMT Brazzaville
 Avenue Bayardelle
 Brazzaville
 +242 06 508 27 13

SMT Pointe-Noire
 1055 Route de l'aéroport
 Pointe Noire
info.congo@smt-group.com

Gestrim Océan : des formations sur la culture d'entreprise, la gestion et les transactions immobilières

Suite à la crise économique et financière qui frappe le Congo depuis près de quatre ans et qui n'a pas épargné le secteur immobilier, la direction de la société Gestion & Transactions immobilières (Gestrim Océan) a choisi d'en minimiser l'ampleur et l'impact sur son exploitation. Ceci par une politique qui consiste, entre autres, à former le personnel dans le but d'optimiser l'organisation et l'amélioration des compétences internes. Explications avec Mme Esther Deboulet, directrice générale de la société.

JEAN BANZOUZI MALONGA



Malgré la crise, la vision de l'équipe de management de Gestrim Océan est restée la même. C'est-à-dire être et rester le pionnier, le leader et le modèle de référence dans le secteur de l'immobilier au Congo en mettant en avant ses valeurs qui sont toujours d'actualité : la rigueur, l'esprit d'entreprise, la formation et la confiance. Pour y parvenir, la direction de Gestrim Océan a commencé par passer en revue les compétences et les tâches de chaque collaborateur, pour éventuellement réaffecter certains à des postes correspondant mieux à leurs talents et/ou leurs aspirations personnelles. Entendu que le capital humain est la richesse de base d'une entreprise, qui apporte la valeur ajoutée.

Des formations complètes

Ainsi, coaché par un cabinet de formation, axé sur la culture d'entreprise et les nouvelles règles du professionnalisme, et en l'absence au Congo d'une école ou d'un cabinet spécialisé dans la transaction et la gestion immobilière, Gestrim a opté pour la formation interne. Cette formation s'appuie sur la maîtrise du métier du responsable de l'agence de Brazzaville, avec douze ans d'expérience dans la gestion immobilière, et le syndic de copropriété en France, et sur les connaissances

de la directrice générale elle-même, grâce à quinze ans d'expérience de direction de deux agences de transaction et gestion immobilières en France.

Cette année 2018, après l'identification des facteurs qui sont sources de changement et qui, par conséquent, suscitent des besoins de formation, l'équipe de direction s'est mobilisée sur le plan du développement des compétences et de formation initié en 2017. « Au premier trimestre 2018, une trentaine de collaborateurs ont été formés en interne sur l'utilisation de l'agenda ImmoAs-

sist (logiciel de gestion immobilière), les charges locatives, l'apprentissage de la langue anglaise et les obligations légales et fiscales en rapport avec les baux immobiliers. Quant aux agents du service des ressources humaines, ils ont bénéficié d'une formation sur le traitement de la paie sur le logiciel Sage », explique Mme Esther Deboulet.

Cet élan de formation s'est poursuivi au second trimestre 2018, avec des séances destinées aux conseillers commerciaux sur la découverte client, les textes qui régissent ce domaine d'activité, les méthodes de prospection, et l'argumentaire mandat. Le service logistique, quant à lui, a bénéficié d'une formation Allianz sur l'assurance-habitation.

Une culture d'entreprise et responsabilité sociétale

Chez Gestrim Océan, en sus du site web, la page Facebook mise en place depuis bientôt deux ans est devenue un véritable carre-

four et un outil d'informations partagées. Elle est régulièrement consultée par l'ensemble du personnel et participe ainsi au développement d'une vision globale d'entreprise. « La mise en place d'un dress code (code vestimentaire offert par la société) pour une culture d'entreprise forte marque notre identité. Une identité dont la marque d'empreinte reste imprimée dans l'esprit des bénéficiaires de nos dons, notamment dans les orphelinats, à la maison d'arrêt, etc. », précise Mme Deboulet.

Il apparaît clairement que depuis la mise en place de cette formation, on a observé au sein de l'équipe une amélioration des compétences et une maîtrise des règles professionnelles. La communication interne est meilleure, ce qui contribue au mieux vivre ensemble, avec une vision partagée des objectifs et des stratégies mises en place.

Quand on demande à Mme Esther Deboulet la manière dont elle apprécie les résultats de cette formation, elle répond : « Notre entreprise dégage du temps pour que les collaborateurs se forment ensemble, et ajoute de la valeur au bien-être au travail. La possibilité de se former, d'augmenter leur compétence professionnelle et leur savoir-faire étant l'un des facteurs de motivation, les collaborateurs reprennent confiance et foi dans leur entreprise. Ils se sentent mieux considérés. » Elle ajoute avec une légère fierté : « Outre la motivation au travail et la considération nouvelle pour l'entreprise, les formations entre salariés renforcent la cohésion d'équipe et la culture d'entreprise. Travailler ensemble, en équipe, pour monter en compétence, resserre les liens entre les collaborateurs. Ils s'entraident, s'aident à se dépasser, à devenir plus efficaces et plus autonomes. »

Il convient de noter qu'en matière de formation en gestion et transaction immobilières, Gestrim Océan envisage de créer au Congo un centre de formation pour répondre à un besoin de plus en plus prononcé. Ce sera le premier centre de formation au Congo dans ce domaine.

“ Les formations entre salariés renforcent la cohésion d'équipe ”

E. Deboulet



CHAUDRONNERIE - TUYAUTERIE INDUSTRIELLE DU CONGO

La société congolaise CTIC a été créée en 1977. Forte de ses 40 années d'expérience, CTIC propose toujours une évolution constante sur le marché. **Sa certification ISO 9001 version 2015 est la preuve de son engagement en terme de qualité et de gestion des projets.**

Spécialisée dans les travaux de chaudronnerie, tuyauterie, structure d'installation, résinage et SVR, CTIC satisfait les demandes portant de l'étude de projet à l'installation finale sur site onshore et/ou offshore.

Etude Qualité HSE Livraison Logistique Travaux Achat Contrôle Structure Résinage

INSTALLATION



PREVENTION / REPARATION



MANUTENANCE



STRUCTURE



QHSE

QUALITE HYGIENE SECURITE ENVIRONNEMENT







CHAUDRONNERIE - TUYAUTERIE INDUSTRIELLE DU CONGO

1 avenue du Havre - BP 1217 POINTE NOIRE
République du Congo

Tél. : +242 06 634 09 53

Mail : direction-generale@ctic-cg.com
valere.coquet@ctic-cg.com

Située dans l'enceinte de la Chambre de commerce de Pointe-Noire, l'École supérieure de technologie (EST) du Littoral est une institution de formation qui apporte une réponse aux besoins des entreprises depuis pratiquement dix-huit ans, et aux désirs des parents à revenus financiers moyens de permettre à leurs enfants de poursuivre des études supérieures.

JEAN BANZOUZI MALONGA

“ Nos formations sont recherchées par le monde du travail ”

Les concepteurs de ce projet visent trois objectifs : offrir aux étudiants une structure de formation supérieure privée crédible, ensuite proposer en partenariat avec les entreprises de la région des formations techniques adaptées à leurs besoins, et enfin maintenir les jeunes au Congo en leur offrant sur place, dans les domaines de compétence de EST-Littoral, les formations recherchées par le monde du travail. « Aujourd'hui, il existe peu de formations de cadres intermédiaires, niveau technicien supérieur, crédibles au Congo. Or ce besoin se fait de plus en plus sentir dans les entreprises. Face à ce constat EST-Littoral s'est engagée dans la formation des techniciens supérieurs susceptibles de remplir le rôle de cadres intermédiaires », explique Servet Biyoko, le directeur délégué de cette école supérieure. Ainsi, pour atteindre ces objectifs et pour mieux assurer le développement de ses enseignements professionnels de haute qualité, EST-Littoral est engagée dans un partenariat universitaire avec l'IUT d'Évry-Val-d'Essonne (France).

Créneaux de formation

Dans le cadre de ses offres de formation, EST-Littoral propose quatre programmes, dont trois dans le domaine des sciences et technologies, et un dans le domaine de la gestion maritime et portuaire.

En sciences et technologies, les étudiants ont le choix parmi les trois programmes suivants :

- Génie des télécommunications et réseaux (GTR) et Génie des systèmes industriels (GSI) ;
- Génie de l'environnement, hygiène et sécurité (GEHS) et Génie des systèmes industriels (GSI) ;
- Génie de l'amont pétrolier (GAP) et Génie des systèmes industriels (GSI).

Dans le domaine de la gestion maritime et portuaire, le programme proposé est celui du Génie du management des activités maritimes (GMAM).

Les études sont sanctionnées par un diplôme de technicien supérieur obtenu en quatre semestres après une année préparatoire. Ensuite, dans le cadre du système LMD, EST-Littoral offre la possibilité aux étudiants de poursuivre leur licence professionnelle après deux semestres supplémentaires.

Par ailleurs, l'école développe son système d'enseignements en alternance école-entreprise, en phase avec la réalité du terrain et à travers des programmes définis et arrêtés de commun accord avec les ensei-

gnants de l'IUT d'Évry Val d'Essonne et le monde industriel de Pointe-Noire.

« Ce système de formation par alternance, basé sur l'acquisition des connaissances à l'école et la transmission des connaissances par des tuteurs en entreprises, est la voie par excellence pour une insertion professionnelle réussie. Des entreprises partenaires ont choisi de nous accompagner dans ce sens. Il n'y a pas de réussite pour EST-Littoral sans les entreprises, cadre essentiel pour la formation ouvrant sur une qualification », affirme Servet Biyoko.

Moyens, atouts et diplômes

Quand on demande à Servet Biyoko quels sont les atouts d'EST-Littoral, le directeur délégué en cite principalement quatre : l'expertise des universitaires et des professionnels chevronnés dans les enseignements dont les programmes sont adaptés à la réalité professionnelle ; l'expérience des spécialistes venus d'autres établissements de formation avec lesquels l'école entretient des relations scientifiques et techniques ; son cadre et ses plateaux techniques performants ; et enfin le tissu industriel existant à Pointe-Noire.

À l'issue de la formation EST-Littoral délivre dans chaque spécialité, le Diplôme supérieur de technologie (DST) en partenariat avec l'IUT d'Évry. L'admission est prononcée après validation des examens théoriques et du projet professionnel.

cofina
Compagnie Financière Africaine

TRAITEMENT 24^H APRÈS DÉPÔT DU DOSSIER COMPLET

« Pour vos cautions, ayez le réflexe COFINA »

Gérez vos marchés privés et publics en toute sérénité

- ▶ CAUTION DE SOUMISSION
- ▶ CAUTION D'AVANCE DE DÉMARRAGE
- ▶ CAUTION DE BONNE EXÉCUTION
- ▶ CAUTION DE RETENUE DE GARANTIE
- ▶ ATTESTATION DE CAPACITÉ FINANCIÈRE
- ▶ ATTESTATION DE LIGNE CRÉDIT
- ▶ CAUTION D'APPROVISIONNEMENT
- ▶ AVANCE SUR FACTURE CERTIFIÉE
- ▶ AVANCE SUR BON DE COMMANDE
- ▶ AVANCE SUR DÉCOMPTE CERTIFIÉ
- ▶ ESCOMPTE DE TRAITE SIMPLE ET AVALISÉE
- ▶ AVAL DE TRAITE

Compagnie Financière Africaine – COFINA CONGO.
Etablissement de Micro Finance de 2^e Catégorie, Règlement n°01/02/CEMAC/UMAC/COBAC.
Décision COBAC D-2017/115, RCCM : CG/BZV/15 B 6030
Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital social de 500 000 000 FCFA
Siège social : 67 Avenue Nelson Mandela - Brazzaville - République du Congo
Email : contact-congo@cofinacorp.com - Tél : + 242 22-260 10 10

OLYMPIC PALACE

Séjour, Charme et Gastronomie

54 CHAMBRES LUXES • 3 SUITES PRESTIGES • 1 SUITE EXECUTIVE

- Chambres spacieuses : vue sur piscine, Internet wifi, coffre-fort, mini-bar...
- Salles de réunion, salle de banquet de 1000 m², idéales pour la réalisation de toutes vos manifestations
- Détente : piscine dans un cadre de verdure unique
- Restaurant «Le Missatas» : cuisine gastronomique européenne et mets raffinés congolais
- Restaurant «l'Oriental» : cuisine de spécialités marocaines et libanaises
- «Gusto» grill tapas, pizzas : au bord de la piscine ; brunch tous les dimanches
- Centre de fitness d'exception avec espace de musculation, saunas, Jaccuzzis ainsi que deux salles de massages thaïlandais
- Galerie de boutiques



Olympic Palace Hôtel
15, avenue de l'Amilié
BP 1050, Brazzaville - Congo
Tél. : +242 22 281 12 49 / +242 05 730 16 16
E-mail : contact@olympic-palace-hotel.net
www.olympic-palace-hotel.net

Région

Le département
de Brazzaville

42

Afrique

Financements,
formation,
démographie : les
grands défis des
systèmes éducatifs
continentaux

44

Techno

La transformation
digitale.
Servtec, entreprise
multiservices.
MTN

46

Culture

50

Pourquoi l'aéroport
de Brazzaville fut
déplacé du centre
sportif de Bacongo
à Maya-Maya ?



Région

L'approvisionnement du département de Brazzaville en produits agricoles

JEAN-JACQUES SAMBA

Brazzaville s'est énormément étendue au cours de ces cinquante dernières années. Dotée de quatre communes en 1960 – Bacongo, Poto-Poto, Moundali et Ouenzé – la ville en compte actuellement neuf et s'étire sur près de quarante kilomètres de Nganga-Lingolo à Ndjiri, avec une population évaluée à 1.373.382 habitants en 2007 par le recensement général de la population et de l'habitat, et estimée aujourd'hui à 2 millions. Le nombre de marchés s'est également accru, les plus anciens étant ceux du Plateau en ville, de Ta Ngoma en face du commissariat de Bacongo, et de Poto-Poto, qui datent de 1912 à 1915 comme en témoignent leurs solides charpentes métalliques.

Dans la ville, il existe deux catégories de marchés suivant leurs fonctions par rapport aux produits agricoles locaux : les marchés de vente en gros et les marchés de vente au détail. Dans la catégorie des marchés de vente en gros, à Brazzaville-Sud, il y a le marché Total dans les zones appelées marché Agri-Congo, marché Malonga et gare routière des Coasters. On y trouve les produits maraîchers et les fruits (mangues, barbadines, papayes, ananas, safous, litchi et mangoustan...) en provenance du département du Pool, notamment de Bandza-Ndounda, Louingui et Boko, et de Kinshasa pour la carotte, les échalotes et la ciboule, mais également la pomme de terre, l'oignon, le bissap, le haricot, le kao et l'arachide du Cameroun, la pastèque produite dans la Bouenza et sur la route du Nord entre les 100 kilomètres et Ngo.

Total, le principal marché de gros

Le marché Total est le plus important marché de vente en gros de Brazzaville, notamment pour les mangues, les pastèques et les produits maraîchers. Non loin du marché Total, le marché Commission vend le fougou et les produits maraîchers en provenance de Mati, Mindouli et la banane de Kindamba. Le marché Bourreau, au quartier Makélékélé, vend particulièrement les fruits (agrumes) provenant du Pool et du Congo central en RDC. Plus loin, la gare PK du CFCO à Massina est le principal marché de vente des produits maraîchers, de l'arachide, du haricot, du gingembre, des patates et ignames, du manioc et du fougou et des fruits provenant de la Bouenza, du Niari et de la Lékoumou. Il est le plus grand marché de la ville pour la vente en gros des agrumes (oranges, mandarines et pamplemousses), dont Mouyondzi est le principal pôle de production.

Au centre-ville, la banane en provenance de la Bouenza, du Niari et de la Lékoumou est principalement vendue en gros derrière la direction générale de la CNSS, un marché de fortune abrité dans des vieilles maisons en ruine. Le marché de la PV du CFCO à Mpila, initialement principal marché de vente en gros, avec le marché du PK-CFCO, des produits alimentaires venant par voie ferroviaire du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou, a totalement perdu sa fonction, particulièrement suite aux interruptions successives du trafic sur le CFCO et de l'ouverture de l'axe routier

de Pointe-Noire-Brazzaville. Le port fluvial est essentiellement réservé à la vente du fougou en cossettes, de la banane plantain, du maïs et de l'arachide provenant du Nord-Congo, notamment des départements de la Sangha, de la Likouala, de la République Centrafricaine et des localités de la RDC situées le long du fleuve Congo. Le marché du port de Yoro vend en gros le poisson fumé, le poisson frais d'eau douce, le fougou en cossettes et le manioc roui provenant des localités des plateaux, de la Cuvette et de la RDC implantées le long du fleuve Congo. À Brazzaville-Nord, le marché Bouemba est spécialisé dans la vente du poisson fumé et du poisson salé (Congo ya sika) venant des départements de la Cuvette et des Plateaux, et de l'igname de Gamboma. Le marché de la Tsiémé vend les produits maraîchers de Mati et du département des Plateaux. L'avenue Reine-Ngalifourou abrite un marché consacré à la vente du fougou en cossettes venant des Plateaux et de Mati. Le marché Kibélilba, bien qu'étroit, est le plus important marché vendant exclusivement la banane plantain provenant de la Sangha et du Cameroun. Au marché Mikalou et Thomas-Sankara, les produits agricoles alimentaires de toutes sortes proviennent du Pool Nord, des départements des Plateaux et de la Cuvette.

La vente au détail des produits agricoles

Tous les marchés de vente en gros vendent également au détail, en dehors de leur fonction d'approvisionnement des autres marchés de la ville, qui ne font exclusivement que du détail (marchés du Plateau et de la Plaine au centre-ville, du Plateau des 15-Ans, de Poto-Poto, de Mougali, de Ouenzé, de Talangaï...). Les marchés de Brazzaville sont approvisionnés en quantités significatives en produits maraîchers des bassins de production intra et périurbaine de la ville, dont les plus importants sont les sites Agri-Congo à Kombé et Mayanga, de Nganga-Lingolo, de Nsongui et Wayako à Madibou, de Madibou-Centre et de Ndjiri.

L'apparition d'un nouveau fruit sur le marché

La pastèque est un nouveau fruit dont l'offre sur le marché est croissante, alors qu'elle était inconnue des ménages congolais il y a une dizaine d'années. En moins de dix ans, le prix moyen d'une pastèque de 2 kg est passé de 7 000, voire 8 000 frs, à 2 000 frs ou 1 500 frs suivant les saisons. La pastèque n'était auparavant qu'un produit importé dont la vente était limitée aux marchés « des Blancs » de la Plaine et du Plateau au centre-ville. Cependant, il existait une toute petite production locale assurée par la communauté chinoise travaillant dans les chantiers de construction ou à la mission médicale sino-congolaise,



qui faisait du maraîchage derrière les hôpitaux aux heures de repos et écoulait sur le marché les excédents après l'auto-consommation. La pastèque est actuellement produite abondamment dans la Bouenza, mais également sur la route du nord entre 100 km et Ngo, nouveau bassin agricole en croissance où des Rwandais et Ouest-Africains pratiquent activement l'agriculture. Il est à noter que la pastèque est de plus en plus consommée par les ménages congolais.

L'accroissement de l'offre de l'ananas et de la banane

L'ananas connaît ces dernières années un allongement de sa saison de production, pratiquement à partir du mois d'août jusqu'à fin janvier, certainement pour deux raisons : le changement climatique et l'extension de la culture en dehors des zones traditionnelles de production. L'année dernière, l'abondance de l'offre d'ananas s'est traduite par une baisse notable des prix sur le marché, avec la vente à 250 frs du fruit de près de 500 grammes. Par ailleurs, la banane de Kindamba, du Niari, de la Bouenza, de la Lékoumou, de la Sangha et du Cameroun profite particulièrement de la route pour accéder aisément au marché de Brazzaville, en meilleur état et en plus grande quantité.

La desserte des marchés de vente en gros des produits agricoles

Les marchés de gros sont approvisionnés par voie routière, à l'exception des marchés du port fluvial et de Yoro qui le sont par la voie fluviale. Toutefois, l'étiage de l'Oubangui, des affluents du fleuve Congo, des départements de la Cuvette, de la Sangha et de la Likouala à partir du mois de janvier/février jusqu'en avril/mai, interrompt l'approvisionnement des marchés du port fluvial et de Yoro qui n'accueillent principalement que des baleinières pendant l'étiage, la navigation des grands bateaux étant difficile, sinon impossible. Les marchés du PK CFCO et de la PV, habituellement approvisionnés par voie ferroviaire, le sont depuis plus de deux ans par voie routière suite à l'interruption

du trafic sur le CFCO entre la gare de Loutété et la gare de Brazzaville. D'une manière générale, les camions de transport des produits agricoles sont totalement inappropriés. Ces camions à divers usages, transportant les marchandises et les passagers, occasionnent d'énormes pertes à l'arrivée sur le marché. Ces pertes atteignent parfois les 50 % pour les produits très périssables, notamment en cas de panne ou tout simplement à cause de la durée du voyage avant d'atteindre le marché.

Les acteurs du circuit de vente des produits agricoles

Le circuit de vente est composé de plusieurs acteurs. Entre le producteur et le consommateur, il y a le commerçant qui effectue le voyage en camion ou en bateau du lieu de production jusqu'au marché à Brazzaville. Dans certains cas, le commerçant loue seul un camion ou une baleinière, ou charge ses produits dans un camion ou un bateau ou baleinière avec d'autres commerçants. À l'arrivée au marché de vente en gros, le produit est vendu directement aux revendeurs en détail. Toutefois, pour certains produits comme le poisson fumé et le manioc, un intermédiaire s'interpose entre le commerçant voyageur et le commerçant détaillant à l'arrivée du camion ou du bateau. Cet intermédiaire, qui a souvent des affinités familiales ou tribales avec le commerçant voyageur, applique une marge bénéficiaire qui peut varier de 20 à 50 % sur le prix du commerçant voyageur, qui n'est payé que lorsque l'intermédiaire aura vendu la marchandise. De cette observation découle le fait que l'intermédiaire exerce sans capital, car il ne paye le commerçant voyageur qu'après la vente et augmente de 20 à 50 % le prix du produit sans aucune prestation particulière, le déchargement étant assurée par des manutentionnaires à la charge du transporteur. Le coût du transport est une composante qui impacte fortement les prix sur le marché, car il varie de 50 % à 100 % du prix d'achat au producteur.





L'infrastructure de vente

D'une manière générale, excepté le marché Total dont le bâtiment principal a été récemment construite, les structures de vente de la plupart des marchés sont précaires et inadaptées pour les produits agricoles, constitués majoritairement de produits périssables.

Dans des nombreux cas, la vente est faite à même le sol. Pour les agrumes, la vente en gros au marché Bourreau et au PK-CFCO est réalisée à bord des camions qui peuvent rester au marché pendant un à trois jours jusqu'à l'épuisement du stock. Il en va de même pour le *Gnetum africanum* ou le *Gnetum bucolzianum* (Coco ou Mfumbua) pour la vente en gros au marché Thomas-Sankara. Ainsi, le camion sert au transport mais également à la vente qui l'immobilise au marché pendant plusieurs jours, ce qui impacte la facture du transport, incluant dans une certaine mesure l'immobilisation du camion pour la vente.

Le conditionnement et le transport inadaptés des produits agricoles

Les produits agricoles nécessitent une série d'opérations qui doivent précéder leur conditionnement pour préserver leur qualité, accroître leur valeur ajoutée sur le marché et faciliter leur commercialisation, notamment auprès de certains clients tels que les supermarchés, les restaurants et les hôtels. Ces trois opérations préalables au conditionnement sont le tri, le calibrage et le nettoyage. Les produits agricoles vendus sur les marchés ne subissent aucune de ces opérations, ils sont généralement présentés en vrac, excepté ceux provenant du Cameroun. Le conditionnement inadapté est à l'origine des pertes amplifiées par le transport. Il est courant que les produits périssables soient mis dans des sacs ou dans des caisses, ou tout simplement empilés dans des camions habituellement utilisés pour le transport des matériaux de construction. Les énormes pertes découlant du conditionnement et du transport inadaptés des produits agricoles

1. Arrivée d'un camion chargé de régimes de bananes dans un entrepôt derrière la direction générale de la CNSS.

2. Oranges déchargées d'un camion au marché Bourreau.

justifient en grande partie le bas niveau de l'offre et les prix élevés pratiqués sur le marché.

Le stockage et la conservation dans les marchés

Le stockage et la conservation des produits agricoles sont réduits à des dépôts implantés autour ou dans le marché, sans équipements requis, appartenant à des particuliers qui les louent aux commerçants qui n'arrivent pas à écouler leurs marchandises le jour même de la livraison. Le coût de la location est fixé par nuit et au sac, à la caisse, au panier ou au bidon. Aucune chambre froide positive n'existe dans les marchés pour les produits agricoles périssables. Par ailleurs, les chambres froides négatives existant dans ces marchés servent uniquement au stockage et à la conservation des produits congelés importés (poisson, volailles et viandes de toutes sortes). Pendant les hautes saisons de production, l'absence des structures de stockage et de conservation entraîne un effondrement de prix, accompagné des pertes qui remplissent les décharges à ordures entourant le marché.

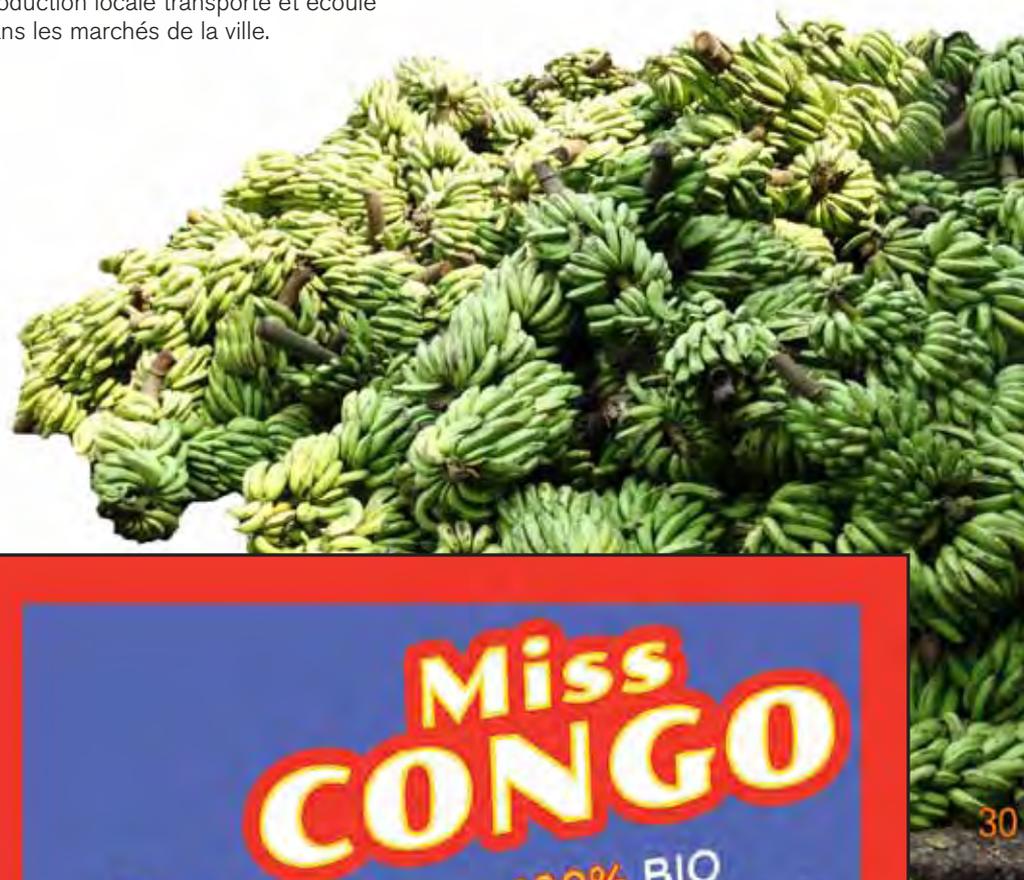
Unités de mesure utilisées à la vente

L'utilisation de la balance est inconnue dans la vente en gros et au détail des produits agricoles. À la vente en gros, selon les produits, les unités utilisées sont le sac, la caisse, le seau, le panier, le cageot, le copal (emballage en plastique de la dame-jeanne en verre), le tas, la botte et d'autres grands récipients

unanimement acceptés. Pour la vente au détail, les unités utilisées sont la pièce, le tas, la botte, le verre, la boîte couramment appelée quaker. Qu'il s'agisse de la vente en gros ou de la vente au détail, les récipients utilisés ne sont pas tarés, par conséquent la quantité vendue ou achetée est appréciée d'une manière intuitive et aléatoire.

L'absence des statistiques

De la production à la vente en passant par le transport et le stockage dans les marchés, les statistiques sur les produits agricoles font défaut. Ainsi, il n'est pas possible de connaître le volume de la production locale transporté et écoulé dans les marchés de la ville.



Miss CONGO
100% BIO
100% CONGOLAIS

SAVCO
SAVONNERIE DU CONGO

LE VRAI SAVON CONGOLAIS
Fabriqué par SAVCO - BP 1798 - Pointe-Noire - Rép. du Congo
Tél : +242 05 377 49 75
secretariat.savco@gmail.com



Financements, formation, démographie : les grands défis des systèmes éducatifs continentaux

DIDIER BRAS

La question de la formation professionnelle est essentielle pour permettre au secteur privé africain de s'appuyer sur les compétences dont il a besoin. Mais en amont, la formation initiale dans les cycles primaires et secondaires est tout aussi déterminante et influe sur de nombreux équilibres. Lien social, confiance dans les institutions et dans l'avenir, implication sociétale et, *in fine*, acquisition d'un emploi pérenne se jouent dans l'accès à l'école. L'importance de l'éducation fait consensus, mais les moyens nécessaires à sa diffusion auprès de tous les enfants demeurent problématiques.

Analyser les taux de scolarisation en Afrique subsaharienne ainsi que les enjeux de l'éducation dans cette région du monde, tel est le sens de l'étude qu'a menée l'Agence française de développement (AFD)* sur la période allant de 2000 à 2015, s'appuyant notamment sur les travaux de diverses organisations internationales, dont l'Institut de statistiques de l'Unesco*. Premier constat : on note une évolution favorable en ce qui concerne les taux de scolarisation sur cette période. En effet, l'accès à l'école primaire y a globalement progressé, avec 64 % d'enfants scolarisés en 2000, et jusqu'à 80 % en 2015. Au niveau du secondaire, si 28 % de ces enfants y avaient accès en

2000, ils étaient 39 % quinze ans plus tard. Pour affiner cette approche, il est cependant essentiel de relever les très grands écarts constatés pour parvenir à ces moyennes. À titre d'exemple, la fréquentation de l'école primaire avoisine les 95 % dans un pays comme le Cameroun alors qu'elle dépasse à peine les 30 % au Soudan du Sud, sans surprise au regard des troubles institutionnels et politiques que connaît la jeune nation.

Des situations assez disparates

On remarque aussi une réelle disparité entre les filles et les garçons dans cette possibilité d'accès à l'école dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne où, globalement, un garçon va à l'école en moyenne 6,3 ans et une fille 4,5 ans. Dans des pays comme la République démocratique du Congo, le Mali ou encore l'Éthiopie, une fille va même deux fois moins longtemps à l'école qu'un garçon. L'étude pointe également des différences très variables selon les régions en termes de performances scolaires. C'est le cas par exemple de la maîtrise de la lecture à la fin du cycle primaire, particulièrement hétérogène, évaluée à 8,5% au Niger contre 48% en Côte d'Ivoire ou au Cameroun, et 61% au Sénégal. Mais au-delà de cette première évaluation effectuée à l'issue du cycle primaire, les chiffres pointent néanmoins une nette progression de l'alphabétisation des adultes et des jeunes adultes en Afrique subsaharienne, passée de 67,8 % à 75,5 % pour les 15-24 ans entre 1999 et 2016. Pour envisager les enjeux de la scolarisation des enfants, le Niger, justement, fait figure de cas d'école. Au premier rang de la progression démographique dans le monde, le pays doit gérer l'afflux de 500 000 nouveaux élèves chaque année, ce qui suppose des investissements conséquents en termes d'infrastructures, de matériels, mais aussi de formation des enseignants dont le corps actuel peine souvent à percevoir des salaires réguliers.

Un véritable levier de croissance économique

Au-delà du seul cas du Niger, les experts de l'Unesco estiment que 170 millions de nouveaux écoliers devront être accueillis d'ici 2030 sur l'ensemble de l'Afrique, d'où la nécessité de continuer à former plusieurs millions d'enseignants jusqu'à cette

échec, dans le primaire comme dans le secondaire. Le challenge est considérable, d'autant que la part des dépenses publiques consacrée à l'éducation sur le continent, à hauteur de 17 % en moyenne des produits intérieurs bruts (PIB), est déjà plus élevée que la moyenne mondiale (autour de 14 %) et bien supérieure aux taux d'investissements consacrés à l'éducation en Europe et aux États-Unis (environ 11 %) par exemple. De surcroît, si l'accès à l'éducation fait partie des droits élémentaires, il s'agit aussi d'une nécessité première selon les économistes qui soulignent son importance en tant que facteur de croissance. L'étude de l'AFD abonde en ce sens, pointant « une relation causale entre une amélioration du niveau de l'éducation et la croissance économique », et considérant par ailleurs que « c'est la qualité des apprentissages qui a un impact fort sur la croissance ». Les systèmes éducatifs subsahariens sont donc face à ce défi de devoir mobiliser des moyens de financement propres à répondre à des besoins matériels, et surtout humains, qui vont aller *crescendo*, tout en garantissant des enseignements de qualité.

Des États qui s'impliquent... à la mesure de leurs moyens

Comme nous l'avons souligné précédemment, le pourcentage des budgets nationaux consacré à l'éducation sur le continent africain est globalement supérieur à ceux constatés partout dans le monde. En revanche, les volumes des ressources nationales en question demeurent bien inférieurs au reste du monde, ce qui impacte de manière logique les sommes dédiées à l'éducation. À titre d'exemple, l'étude de l'AFD relève ainsi que « la dépense publique moyenne pour un élève au primaire en Afrique subsaharienne n'est que de 246 \$ contre 488 \$ en Asie du Sud, 1 288 \$ en Asie du Sud-Est, 1 585 \$ en Amérique latine et 8 186 \$ en Europe et en Amérique du Nord » (chiffres de 2015, Ndlr). Pour compenser ces inégalités de ressources, des dispositifs d'aide internationale ont vu le jour aux lendemains des indépendances, mais force est de constater que l'aide internationale en direction de l'éducation reste insuffisante et tend même à régresser. À titre d'indication, l'ensemble de l'Aide publique au développement (APD) – qui, pour rappel, concerne à la fois la mise en place de projets concrets et durables, d'infrastructures essentielles, de lutte contre la faim, d'actions pour la santé, l'éducation, etc. – n'est que faiblement orientée en faveur des programmes d'éducation. Collectée par le Comité d'aide au développement de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) cette aide au développement ne concernait l'éducation qu'à hauteur de 6,9 % de son total en 2015, soit une diminution constante de cette proportion qui était encore de 10 % en 2010. Concrètement, elle ne représente en Afrique subsaharienne que 5,4 \$ par an et par enfant, soit environ 2 % du coût total de sa scolarisation...

Des partenaires pour l'éducation

Si l'accès à l'éducation est considéré comme un enjeu crucial par la communauté

Répartition des contributeurs au Partenariat mondial pour l'éducation

Donateurs	Montants cumulés 2004-2018 (en US \$)	%
Australie	397.743.115,09	7,62 %
Belgique	91.477.696,76	1,75 %
Canada	193.755.784,14	3,71 %
Children's Investment Fund Foundation	6.000.000,00	0,11 %
Danemark	400.839.562,64	7,68 %
Commission européenne	431.667.529,18	8,27 %
Finlande	7.548.768,93	0,14 %
France	139.197.720,03	2,67 %
Allemagne	76.780.797,99	1,47 %
Irlande	84.809.122,02	1,63 %
Italie	47.313.778,03	0,91 %
Japon	26.533.587,00	0,51 %
Luxembourg	7.600.491,99	0,15 %
Pays-Bas	645.373.736,07	12,37 %
Norvège	489.200.183,72	9,37 %
Corée du Sud	2.800.000,00	0,05 %
Roumanie	712.006,50	0,01 %
Russie	15.200.000,00	0,29 %
Espagne	353.318.740,00	6,77 %
Suède	364.804.076,95	6,99 %
Suisse	67.482.811,87	1,29 %
Royaume-Uni	1.090.087.595,90	20,89 %
États-Unis	273.500.000,00	5,24 %
Open Society Foundation	1.500.000,00	0,03 %
Dubai Cares	1.000.000,00	0,02 %
Stichting Benevolentia	1.700.000,00	0,03 %
Rockefeller Foundation	350.000,00	0,01 %
Total	5.218.297.104,81	100%

* Source : Partenariat mondial pour l'éducation (<https://www.globalpartnership.org/content/donor-contributions-gpe>)



internationale, il apparaît donc que les moyens qui lui sont alloués dans le monde ne sont pas encore à la hauteur des intentions affichées. Ces dernières ont pourtant été réitérées en février 2018 à Dakar dans le cadre du Partenariat mondial pour l'éducation (PME), en présence de sept chefs d'État africains et des ministres de l'Éducation de près de cinquante pays. Pour rappel, ce PME, initié en 2002 (alors nommé *Initiative Fast Track*), est une plateforme de financement qui soutient 65 pays en développement. Il regroupe 21 pays donateurs, une participation de la Commission européenne (à hauteur de 287,5 millions d'euros pour la période 2018-2020), mais également des organisations internationales et des acteurs du secteur privé (voir encadré p. 44). L'objectif de cette rencontre de Dakar était de recueillir pour la période 2018-2020 plus que les deux milliards d'euros réunis il y a trois ans, lors de la précédente campagne du PME. Qu'il s'agisse des Objectifs du Millénaire pour le développement – adoptés en 2000 et arrivés à terme en 2015 – ou des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030 qui leur ont succédé, le volet éducatif n'est pas en reste et témoigne d'une prise de conscience universelle de cet enjeu. Mais en dépit des dispositifs de solidarité internationale, les craintes sont légitimes

quant à la capacité des pays les plus fragiles, particulièrement en Afrique subsaharienne, à répondre aux besoins grandissants qui vont advenir dans ce domaine. Le risque étant de creuser des inégalités déjà patentées dans l'accès au savoir, pour se concentrer sur la formation de quelques élites. On pense par exemple à l'Éthiopie qui s'est lancé dans la construction de nombreuses universités publiques en quelques années, au point d'en dénombrer plus de quarante aujourd'hui, alors qu'elle n'en comptait que deux en 1990. Une initiative a priori vertueuse pour un pays en pleine croissance et qui consacre 27 % de son budget national à l'éducation, mais qui néglige des besoins toujours patents dans les cycles primaires et secondaires. Ailleurs, pour tenter de trouver des solutions et anticiper sur les déficits d'enseignants, d'aucuns envisagent le numérique comme une solution quasi miraculeuse qui permettrait de diffuser les enseignements en faisant fi des contraintes d'infrastructures scolaires et en décuplant les assemblées d'élèves à l'envi. Un projet qui, en l'état, doit d'abord régler la question de la fracture numérique qui prévaut sur le continent. Une chose est sûre, la détermination politique, les bonnes volontés et l'innovation ne seront pas de trop pour résoudre le problème...

Ces universités africaines qui ont la cote

À l'issue du cycle secondaire, l'université va prendre le relais pour celles et ceux qui auront l'opportunité d'y accéder. La société britannique spécialisée dans l'éducation QS Quacquarelli Symonds, comme chaque année, a publié son classement mondial de ces établissements, et certaines facultés continentales tirent leur épingle du jeu. Voici le classement des quinze premières en Afrique, presque exclusivement dominé par l'Afrique du Sud et l'Égypte.

Rang	Université	Pays	Statut
1	Université du Cap	AFS	Public
2	Université de Witwatersrand	AFS	Public
3	Université de Stellenbosch	AFS	Public
4	Université américaine du Caire	Égypte	Privé
5	Université du Caire	Égypte	Public
6	Université de Johannesburg	AFS	Public
7	Université de Pretoria	AFS	Public
8	Université Ain Shams	Égypte	Public
9	Université de Kwazulu-Natal	AFS	Public
10	Université Al Akhawayn d'Ifrane	Maroc	Privé
11	Université Al Azhar	Égypte	Public
12	Université d'Alexandrie	Égypte	Public
13	Université Assisut	Égypte	Public
14	Université du Nord-Ouest	AFS	Public
15	Université de Rhodes	AFS	Public

• Source : QS Quacquarelli Symonds (<http://www.qs.com>).



* Pour en savoir plus : www.afd.fr/sites/afd/files/2018-01/education-afrique-subsaaharienne-idees-recues.pdf
 - Autres sources : Institut de statistiques de l'Unesco (<http://uis.unesco.org/fr> et <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002461/246124f.pdf>), Unicef (www.unicef.org/fr/education).



www.flyafrijet.online

La transformation digitale

La « transformation digitale » est un terme en vogue depuis ces dernières années dans le management des entreprises et des organisations. À tel point que la pérennité des grandes entreprises qui ont marqué le XX^e siècle serait menacée si ces grandes entreprises ne s'engageaient pas pleinement dans leur transformation digitale.

JÉRÉMY DELEGUE. OFIS. IT. SERVICES

Il n'y a pas aujourd'hui une seule et unique définition de la « transformation digitale ». D'une manière générale, il s'agit de l'apport des nouvelles technologies (numériques) dans la création de nouveaux produits, services, de nouveaux systèmes, de nouveaux usages dans la façon de commercer, de communiquer, d'interagir au sein d'une organisation, d'interagir avec ses clients, ses fournisseurs, avec le monde entier de manière large. La transformation digitale consiste pour une organisation à adopter les modifications fondamentales lui permettant de s'inscrire pleinement dans la dynamique du XXI^e siècle, de « digitalisation » de l'environnement. La « transformation digitale » est plus complexe qu'un simple changement de métier ou de processus, car tout est amené à changer. C'est donc à la fois un enjeu culturel, organisationnel et technique. Elle englobe donc les outils, les hommes, leurs organisations, leurs habitudes, leurs modes de fonctionnement et impacte profondément la culture d'entreprise. La transformation digitale touche progressivement tous les métiers, à différents degrés, sans exception. Commerce, technique, ressources humaines, finance, gestion de projet ou le marketing. Le digital oblige donc à transformer les modes de travail, les modes de pensée et la pratique des affaires.

Comment intervient-elle dans l'entreprise ?

Le « digital », dans une entreprise, ne se résume plus à un site web et à un logiciel de gestion commerciale ou comptable. L'une des premières étapes de la transformation digitale, consiste à digitaliser les processus opérationnels, communicationnels, les moyens de travailler de l'entreprise. Prenons quelques exemples pour illustrer cette digitalisation.

• **La gestion du temps de présence (GTP)** : classiquement, ce processus est encore très manuel avec une déclaration sur papier des horaires de travail, des demandes d'absence, puis une saisie manuelle des informations dans divers outils de gestion des RH. Ce processus n'est pas optimal, il prend du temps et n'est pas fiable à 100 %.

• **Digitalisons-le !** : en arrivant et en quittant son travail, chaque collaborateur de l'entreprise pointe sur une badgeuse biométrique, les informations remontent automatiquement vers les différents

systèmes de gestion des ressources humaines (feuille de paie, calcul des heures supplémentaires, suivi des congés). Ce système permet également d'avoir des statistiques précises sur l'activités des collaborateurs ou des membres d'une organisation.

• **Le suivi de parc de véhicules (tracking)** : comme dans le cas de la GTP, le suivi de flotte automobile est souvent fait de façon manuelle avec le relevé des compteurs kilométriques et le croisement avec les informations relatives aux achats de carburant, pour s'assurer de l'absence d'anomalies. Un système de géolocalisation reposant sur les réseaux de télécommunications cellulaires permet de savoir, en temps réel, la consommation

de carburant de l'ensemble du parc, le kilométrage réalisé et, bien entendu, la position des véhicules. L'information est directement accessible dans le creux de la main du gestionnaire du parc de véhicules ou du dirigeant de l'entreprise, directement sur leur téléphone portable, et ceci où qu'ils se trouvent dans le monde, pour peu qu'ils soient connectés à Internet.

• **La collaboration au sein de l'entreprise** : c'est un point fondamental pour la performance de l'entreprise. Les projets étant de plus en plus complexes, ils demandent un travail en équipe important et font de plus en plus souvent appel à des ressources qui sont réparties entre plusieurs sites dans une ville, entre plusieurs villes dans un même pays ou entre plusieurs pays. Les solutions de collaboration modernes telles que la téléphonie sur IP, la vidéoconférence, le partage de données, permettent de rapprocher les personnes participant à un projet, de réaliser des gains phénoménaux en termes de productivité, de qualité de travail d'équipe, et de réaliser de très importantes économies sur les budgets de déplacements et voyages.

• **La communication externe de l'entreprise** : ce dernier exemple est certainement celui qui caractérise le plus largement l'impact des nouvelles technologies sur notre quotidien au XXI^e siècle. Le monde entier est devenu instantanément accessible. Pour une



FOURNISSEUR DE SOLUTIONS RH

Donner un Nouvel Élan à vos Ressources Humaines
Piloter • Valoriser • Développer

Nos prestations :

- Intérim et mise à disposition de personnels
- Sourcing et recrutement
- Audit et mise en place des outils RH
- DRH à temps partagé
- Assistance des entreprises en droit social
- Café RH pour Managers
- Accompagnement des Managers RH « In Situ »
- Formation sur mesure en gestion des Ressources Humaines



Aujourd'hui plus qu'hier, une bonne partie des missions de la fonction RH dans l'entreprise est gérée en partage avec les managers opérationnels.

Or, bon nombre de dirigeants et managers opérationnels sont souvent dépourvus de connaissances fondamentales et d'outils efficaces pour mener à bien ces missions RH, ce qui, au demeurant, peut avoir un impact néfaste sur la gestion de vos ressources humaines et par extension, des conséquences judiciaires et financières pour l'entreprise.

Face à ce constat, et fort de son expertise, **SAS CONGO** se propose de vous distiller, à travers des mini-conférences dites « **CAFÉ RH** », ses bons conseils pratiques, ses bons outils et ses astuces pour optimiser la gestion de vos collaborateurs.

QU'EST-CE QUE LE « CAFÉ RH by SAS CONGO » ?

Le « **CAFÉ RH by SAS CONGO** » est un rendez-vous bimensuel organisé par la société **SAS CONGO**, Fournisseur de Solutions RH, qui consiste en une mini-conférence/débat (intra ou interentreprises) autour d'un café pour échanger sur un thème RH. L'objectif étant de transmettre des fondamentaux RH aux managers non-RH et de vulgariser les bonnes politiques et pratiques en la matière. C'est donc en soi un moment de convivialité et d'échange entre dirigeants et managers d'entreprises.

NOTRE PROCHAIN « CAFÉ RH »

Après le succès de notre dernier « **Café RH by SAS CONGO** » du 10 novembre 2018 dont le thème était « **Comment réussir ses entretiens d'embauche quand on n'est pas Managers RH** », **SAS CONGO** invite les dirigeants et managers d'entreprises à participer à sa prochaine session qui aura lieu le samedi 16 février 2019 à l'Hôtel ÉLAÏS de Pointe-Noire autour du thème « **La maîtrise du processus de licenciement économique à la portée de tout manager** ».

Frais de participation :

Tarif entreprise : 50 000 francs CFA / participant
Tarif individuel : 35 000 francs CFA / participant

Réservations et informations

Contacts :
Tel : 05 775 32 32
Email : info@sascongo.com
Site web : www.sascongo.com

entreprise, ceci se traduit par une ouverture bien au-delà de son strict marché local traditionnel. L'entreprise publie son offre de produits et de services, qui est accessible à tous. Les réseaux sociaux permettent de communiquer de manière dynamique sur les nouveautés de l'entreprise, et de communiquer en particulier auprès d'une audience réceptive à ce que l'entreprise publie au quotidien. Ces quelques exemples montrent concrètement quelques cas simples de transformation digitale des processus et des outils de l'entreprise. Ils mettent clairement en avant des gains de performance et de fiabilité. La transformation digitale est un accélérateur de compétitivité pour les entreprises, un accélérateur de performance pour les organisations.

Comment réaliser sa transformation digitale ?

Elle repose avant tout sur un système informatique fiable, et plus précisément sur la qualité du réseau informatique de l'entreprise. Le réseau d'entreprise doit permettre de faire circuler rapidement et en toutes circonstances toutes les données acquises suite à la digitalisation des processus. Les données doivent circuler en interne, mais aussi vers l'extérieur de l'entreprise pour atteindre des serveurs de données distants. La qualité des réseaux internes et externes, et des services d'accès à Internet est ainsi primordiale.

Une fois le réseau informatique fiabilisé et performant, il est envisageable de penser les processus que l'entreprise peut digitaliser. Et ils sont nombreux, tant le numérique s'applique à un nombre toujours croissant de gestes que nous effectuons au quotidien

dans les entreprises. Ofis est présent pour vous accompagner tout au long du processus de transformation digitale, à partir de l'audit de l'existant jusqu'au maintien en conditions opérationnelles de vos solutions digitales.

Servtec Congo : une entreprise multiservices



Vous avez obtenu la prestigieuse accréditation Opito pour la formation sécurité des industriels.

Avez-vous d'autres accréditations ?

Effectivement, nous avons obtenu la certification Opito (*Oil and Gas Petroleum Industry Training Organisation*) en juillet 2012, pour les formations Bosiet, Huet, et cette année pour la SDAW (conduite préventive). Nous pouvons aussi dispenser les formations BST STCW 2010, et les formations sécurité portuaire (ISPS 18.23, ISPS 18.3, PFSO) par le biais de contrat de partenariat et d'agrément local ou international. De même, Servtec a l'accréditation pour dispenser les formations de secourisme SST (sauveteur secouriste du

Créée à Pointe-Noire en 2002 et présente sur tout le territoire, Servtec Congo fait partie d'un groupe international (Servtec International Group) opérant en Europe, Afrique et Asie, au sein de dix pays. Servtec est actif dans la quasi-totalité des secteurs d'activités et gère au quotidien plus de 1 200 personnes, locales et expatriées. Entretien avec Robert Herbeaux, représentant du groupe au Congo.

PROPOS RECUEILLIS PAR JEAN BANZOUZI MALONGA

Hôtel Azur Le Gilbert's

47 chambres, 3 suites junior et 3 suites présidentielles face à la mer.

5 salles de réunion de 10 à 400 personnes.

Tél. : 00 (242) 222 94 27 71 | 222 94 19 74 | 05 772 89 89 | 06 657 30 30



BP 561 - POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO / www.hotelsazur.cg

Réservations

resa@hotelazurlegilberts.cg

reservation@hotelazurinternational.cg

Renseignements

contact@hotelazurinternational.cg

Condor

Prenez votre envol !

**" SOYEZ
LES
BIENVENUS ! "**



- Qualité, Prix, Service après vente assuré

📍 Camp Clairon, Brazzaville, Congo
en face de la station Puma

☎ 05 035 06 06

www.condor.dz



**ENSEMBLE FAISONS
FACE A L'IMPREVU**

Avec vous de A à Z

Allianz 



M. Robert Herbeaux.

travail) et BLSA (*Basic Life support and First Aid*). Comme le reste de la société, le centre de formation Servtec dispose d'un système de management selon la norme ISO 9001 et ISO 14001. Les autres formations que nous dispensons sont les suivantes : secourisme, survie en mer, travail en hauteur, habilitation électrique, sécurité portuaire, conduite préventive, entres autres. Mais à l'écoute de nos clients, nous pouvons aussi éditer des formations à la carte, qui répondent à des besoins ponctuels.

Combien comptez-vous de clients, et dans quels secteurs d'activités ?

Notre portefeuille client est composé de plus de 175 sociétés, issus de milieux très différents : pétroliers, parapétroliers, catering, mise à disposition de personnel, banques, assainissement, transport de marchandises, production électrique, logistique, transit, cabinet d'étude, forestier, minier...

Quelles sont vos autres activités, au-delà de la formation ?

Elles sont réparties par départements : intérim/mise à disposition de personnel ; assistance technique ; gestion des ressources humaines ; prévention incendie (ventes, installation et maintenance de moyens de secours de type extincteurs, alarmes incendie, détecteur de fumées, RIA, SSI), pompiers d'entreprise ; accompagnement QHSE et nous sommes désormais le partenaire local d'entreprises internationales à haute valeur ajoutée au Congo.

Quelle est la capacité d'accueil de votre centre de formation ?

La capacité d'accueil du centre de formation est de 70 stagiaires par jour. Nous disposons d'un plateau technique de 5 000 m², comportant trois zones de formation, sept salles de cours, un bâtiment administratif, une zone de bassin pour toutes les formations offshore, et une zone incendie pour toutes les formations prévention incendie et lutte incendie, ainsi que le travail en hauteur et espace confiné. L'équipe du centre de formation est composée de 19 personnes.



MTN : une continuité dans les investissements

Fer de lance du marché des télécommunications dans le pays, MTN poursuit sa progression dans un secteur en pleine mutation. Une réalité confirmée par M. Djibril Ouattara, directeur général de MTN Congo.

PROPOS RECUEILLIS PAR SARA DANIELLE



MTN est leader sur le marché congolais de la téléphonie mobile, qu'est-ce qui constitue votre force ?

Je pense qu'il y a trois raisons principales à cela. La première est qu'à MTN nous avons une grande stabilité de l'actionariat et du management. Ainsi, depuis l'acquisition de Libertis, il n'y a pas eu de changement de propriétaire et les managements restent en moyenne quatre ans dans l'entreprise. Ceci permet une cohérence dans la stratégie et contribue à maintenir le niveau d'engagement du personnel. Deuxièmement, MTN est l'entreprise qui investit le plus dans le secteur avec le réseau le plus étendu du pays. Tout en étant le seul opérateur détenant un réseau 4G et copropriétaire de la station d'atterrissage de l'unique câble sous-marin au Congo, nous avons deux liens de transmission, de Pointe-Noire à Brazzaville, couvrant tous nos besoins et un data center. Enfin, je crois que MTN est une entreprise africaine ayant parfaitement intégré les règles des entreprises de classe mondiale, connaissant bien son marché, tout en étant avant-gardiste.

Vous venez de lancer une nouvelle campagne dénommée « Po na yo » « Samu na nge ». Qu'en est-il exactement ? Pouvez-vous nous dire quel en est le but ?

La nouvelle campagne « Po na yo », ou « Samu na nge », qui signifie en français « c'est pour toi », est une continuité de cet engagement que nous avons pris vis-à-vis de nos abonnés, de leur offrir des meilleurs services qui soient. Bref, cela

signifie que le client est et demeurera le centre d'intérêt de MTN Congo. Il est la motivation de toutes les actions que nous menons, tant en interne qu'en externe.

Que pensez-vous de la qualité de la relation qu'entretient MTN Congo aujourd'hui avec ses abonnés ?

Notre souci d'entretenir une relation de qualité avec nos abonnés nous a amené à améliorer significativement notre réseau pour en faire le meilleur du pays, en investissant considérablement dans la fluidité des services. Nous avons étendu notre couverture 4G à plus de 50% de la population, renforcé celle de la 3G à plus de 80% et de la 2G à plus de 92% de la population. Le rapport de l'ARPC a déclaré MTN meilleur réseau mobile au Congo pour les services voix et internet. Cela a été réaffirmé par le cabinet allemand Rohds and Shwards. Des innovations majeures dans la facturation d'internet ont été apportées afin d'éviter le *bill-chock* aux clients. Notre politique, qui favorise le contrôle par les clients de l'activation de leurs produits et services, a permis de réduire le nombre de réclamations relatives à la perte de crédit de 1 800 à 100 mensuellement sur une année. Il est également à noter qu'après une année de collaboration avec les associations des consommateurs, nous avons une belle interaction avec nos clients grâce à la mise en œuvre d'une politique de proximité, par la multiplication des canaux de communication, principalement à travers les réseaux sociaux, le sondage effectué par Ipsos, nos réunions trimestrielles et l'opération

« Bisso Na Bino », tous les vendredis, pour qu'ils partagent avec nous leur ressenti. Des actions correctives sont mises en place pour régler les dysfonctionnements qui nous sont remontés.

Vos clients peuvent-ils espérer que l'année 2019 sera meilleure que sa devancière ?

D'emblée, je dirais oui : 2019 sera mieux que 2018. Car nous continuerons à œuvrer et à investir afin d'être encore plus près d'eux. La meilleure manière de servir un client est de l'écouter. Cette proximité nous aidera à le connaître davantage, à connaître ses besoins et comment les satisfaire. De nouvelles agences seront ouvertes, des nouveaux kiosques seront déployés et informatisés.

Comment MTN Congo se projette-t-elle dans l'avenir ?

Le secteur des télécoms est en pleine mutation et offre d'énormes opportunités de développement en Afrique en général, et au Congo en particulier. Consciente de cela, MTN continuera d'œuvrer en vue de renforcer son leadership dans tous les segments de notre activité.

Vous êtes une société à forte responsabilité sociale, œuvrant énormément dans l'éducation, la santé et le développement communautaire. Envisagez-vous d'élargir le champ d'intervention de votre Fondation ?

L'objet de la Fondation MTN Congo est de soutenir tout projet contribuant durablement à l'amélioration de la qualité de vie des populations sur le territoire congolais. Ses principaux axes d'intervention touchent effectivement la santé, l'éducation et le développement communautaire. Par ailleurs, après avoir mis en place un écosystème favorisant le développement de l'économie numérique, nous allons renforcer notre action pour le développement de l'entrepreneuriat dans ce secteur. Nous voulons contribuer à la création de Fab Labs au Congo et à la pérennisation de notre initiative « Y'ello Start Up » également dans ses dimensions concours de business plan et suivi dans un incubateur.

Pourquoi l'aéroport de Brazzaville fut déplacé en 1950 du centre sportif de Bacongo à Maya-Maya ?

JEAN-JACQUES SAMBA



Le premier aéroport de Brazzaville était situé à Bacongo, dans l'enceinte du centre sportif qui abritait le tarmac, avec pour piste d'atterrissage, sur près d'un kilomètre de long et 30 mètres de large, l'avenue Capitaine-Gaillard devenue plus tard l'avenue Matsoua, et pour tour de contrôle le bâtiment cédé au MPLA et baptisé « Angola libre » en 1975, à l'indépendance de la plus grande et riche colonie portugaise en Afrique.

Cet ancien aéroport avait fonctionné jusqu'en 1950, année de l'entrée en exploitation de l'aéroport Maya-Maya. En l'absence d'information sur sa construction et la date de sa mise en exploitation, ce premier aéroport possédait une tour de contrôle âgée bientôt d'un siècle, vestige en parfait état qui trône sur l'avenue de l'OUA, à côté de la gare routière de l'Océan du Nord, entourée des vieux bâtiments de l'ancien service de la météo, à l'origine du nom du quartier Météo. D'aucuns s'interrogent sur la raison de la fermeture de cet ancien aéroport de Bacongo remplacé depuis 1950 par l'aéroport Maya-Maya. Contre toute attente, la raison est à trouver dans l'utilisation du moteur à réaction dans l'aviation civile.

De Paris à Brazzaville, cinq jours de voyage dans les années 1930

Les avions à hélices avaient une faible autonomie de vol et ne pouvaient traverser le Sahara, au point où, pour le voyage de Paris à Brazzaville, ils empruntaient un itinéraire passant par Marseille et Alger, avant de longer toute la côte africaine d'Alger à Pointe-Noire. Le voyage durait près de cinq jours, avec des escales à Rabat ou Casablanca, Rio de Oro (l'actuel El Ayoun) au Sahara occidental, Port-Etienne (l'actuel Nouadhibou) en Mauritanie, Dakar, Conakry, Abidjan, Lomé, Cotonou, Lagos, Douala, Libreville et Pointe-Noire.

L'avènement du moteur à réaction

Le réacteur qui a révolutionné le transport aérien a été inventé en 1910 par un ingénieur roumain, Henri Coand, mais ce n'est que le 16 janvier 1930 que Frank Whittle, ingénieur britannique et officier de la Royal Air Force, déposa le premier le brevet du moteur à réaction. Les années 1930 furent marquées par une intensification des recherches dans une course aux performances des principales puissances européennes qui aboutit à la mise au point et au décollage pour la première fois en Allemagne, le 27 août 1939, du Heinkel He-178, un avion à réaction de guerre. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, l'accélération des travaux de recherches pour l'amélioration du moteur à réaction dans un but essentiellement militaire a permis la fabrication en 1943

du Messerschmitt Me 262, célèbre et terrible bombardier, le plus connu et le plus produit de l'aviation militaire allemande.

La nécessité d'une piste plus longue

Au début des années 1950 apparurent les premiers avions à réaction civils, destinés au transport de passagers, avec une vitesse de croisière portée au double de celle des avions à hélices. Les avions à réaction ayant besoin d'une piste plus longue, celle de l'avenue Matsoua, trop courte, ne pouvait être rallongée en direction du fleuve Congo, du côté du quartier Mbama et de la Case De Gaulle toute proche, ni du côté de Moukoundzi-Ngouaka, avec la proximité du ravin du cours d'eau Malari-Somé qui coule en contrebas du quartier Château d'Eau. Il n'y avait pas d'autres choix que de délocaliser l'aéroport de Bacongo pour pouvoir construire une piste plus longue et appropriée afin d'accueillir les nouveaux avions équipés de moteurs à réaction. Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, une équipe technique française fut chargée de chercher un terrain pour la construction du nouvel aéroport. Elle repéra le plateau délimité par la forêt de la Patte-d'Oie, la rivière Mfilou et la dépression de Mounkali.

La signification du nom Maya-Maya

Le terrain repéré pour le nouvel aéroport appartenait à une famille batéké dont le chef s'appelait Mpiaka. La famille Mpiaka habitait un village qui était implanté à l'emplacement de l'ancienne usine d'aliments de bétail de la MAB et de la station de concassage de pierre Dalbeira et Boinega. Elle était propriétaire d'un vaste terrain allant de l'Orstom à Diata jusque vers le carrefour de l'avenue Loutassi. Ce terrain englobait toute la zone de la Patte d'Oie, du stade Alphonse-Massamba-Débat et l'aile gauche de l'avenue Loutassi en descendant du plateau vers Ouenzé. Interrogé par l'équipe technique, Monsieur Mpiaka, qui ne comprenait pas la langue française, interpella son neveu scolarisé qui était juste à côté des étrangers blancs en prononçant les mots « maya, maya » – ce qui veut dire « viens, viens » –, pour qu'il lui traduise en langue téké les propos des

1. L'aéroport actuel de Maya-Maya.

2. Avenue Matsoua au marché Total, ayant servi de piste au 1^{er} aéroport de Brazzaville à Bacongo.

3. Tour de contrôle du 1^{er} aéroport de Brazzaville à Bacongo.

techniciens français. Comme dans des nombreux cas de malentendus lors des premiers contacts entre les explorateurs « blancs » et les populations africaines, les techniciens français crurent que la zone du terrain qu'ils avaient repéré s'appelait Maya-Maya. Le nouvel aéroport fut appelé ainsi, en abandonnant la pause observée en langue téké entre « maya, maya », qui fût remplacée depuis lors par un tiret.

Le lien entre Batignolles et l'aéroport Maya-Maya

La société de construction des Batignolles (SCB) fut la plus importante à avoir participé aux travaux de construction de l'aéroport Maya-Maya. Elle participa également à la construction d'un tronçon du CFCO à partir de Brazzaville, au bitumage des premières routes de Brazzaville et de l'ancienne route reliant Brazzaville à Kinkala. La base-vie de cette société à Brazzaville et son silo de préparation d'enrobés de bitumage étaient implantés à côté de l'aéroport Maya-Maya, d'où l'attribution du nom Batignolles à cette partie du Plateau des 15 Ans.

Les premiers avions ayant atterri à Maya-Maya

Une fois l'aéroport Maya-Maya construit, les avions à réaction n'étaient pas aussitôt arrivés à Brazzaville, qui continuait de recevoir les DC4 en vols bimensuels Paris/Alger/Kano/Lagos/Brazzaville. En janvier 1951, Air France lança une première ligne régulière hebdomadaire Paris/Tunis/Fort-Lamy/Bangui/Brazzaville en DC 4 de 55 places, dont le vol durait près de 24 heures.

En octobre 1951, fut inauguré à Brazzaville le vol de l'avion Constellation, un grand quadrimoteur à hélices qui avait une plus autonomie de vol plus importante, effectuant la ligne Paris/Douala/Brazzaville en dix-sept heures environ. En 1954, les DC 6 apparurent à Brazzaville, avec une liaison hebdomadaire entre Paris et Brazzaville, passant par Alger, Niamey, Fort-Lamy, Douala, Libreville, Pointe-Noire, pour remonter sur Marseille ou Nice. Finalement, ce n'est qu'en 1960 que Maya-Maya commença à accueillir les premiers avions à réaction avec le Boeing 707 d'Air France et le DC-8 d'UAT, sur la liaison Paris/Douala/Brazzaville.

OFIS répond aux enjeux réseaux & télécoms des entreprises



Nos engagements



FIABILITÉ, STABILITÉ & PERFORMANCE

- Répondre aux **exigences de performance** des collaborateurs, clients et partenaires.
- Tendre vers 100 % de **disponibilité**.
- **Protéger** contre les menaces et ruptures de service.



SIMPLICITÉ & ÉVOLUTIVITÉ

- **Simplicité des architectures.**
- Simplicité des **déploiements.**
- Assurer l'évolutivité des systèmes face aux **technologies émergentes.**



SUPPORT

- **Support technique** performant et disponible.
- Solides **engagements de qualité de service** sur le rétablissement et la disponibilité des infrastructures.



Po na yo!
Tes attentes, près
de notre coeur
everywhere you go

mtncongo.net

